



HAL
open science

Épigraphie et archéologie spatiales dans la cité de Nîmes

François Favory, Marie-Jeanne Ouriachi, Claude Raynaud

► **To cite this version:**

François Favory, Marie-Jeanne Ouriachi, Claude Raynaud. Épigraphie et archéologie spatiales dans la cité de Nîmes. 2022. <halshs-04092751>

HAL Id: halshs-04092751

<https://shs.hal.science/halshs-04092751v1>

Preprint submitted on 9 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC0 1.0 - Universal - International License

« Épigraphie et archéologie spatiales dans la cité de Nîmes : le laboratoire de la Vaunage (Gard) »

François Favory¹, Marie-Jeanne Ouriachi² et Claude Raynaud³

Avertissement

Ce document est destiné à être publié dans les actes de la Table ronde de clôture du programme Épispat (Épigraphie spatiale⁴), Montpellier, 21-22 novembre 2019, tenue sur la thématique *Hiérarchie sociale et développement territorial en Gaule Narbonnaise et dans les provinces voisines : enquêtes au croisement de l'épigraphie et de l'archéologie spatiale* (dir. Ch. Pellecuer et M.-J. Ouriachi), qui seront édités par la *Revue archéologique de Narbonnaise*, dans la collection des Suppléments.

Dans le cadre de nos enquêtes, au croisement de l'épigraphie et de l'archéologie, visant à restituer les dynamiques territoriales à l'œuvre dans la cité de Nîmes, la Vaunage est très vite apparue comme un espace à privilégier. En effet, cette micro-région bénéficie d'avantages multiples dont celui d'être aisément identifiable sur le plan géographique et, notamment, d'avoir bénéficié d'un important travail de recension et d'analyse des sources textuelles et matérielles s'y rapportant⁵.

Du point de vue du cadre physique, la Vaunage occupe en Languedoc oriental une position privilégiée, entre le fleuve Vidourle à l'ouest, les garrigues au nord et à l'est et la plaine littorale au sud. « Cette situation charnière dans le géo-système bas-languedocien explique pour une large part l'exceptionnelle densité de l'occupation de cette microrégion et le dynamisme de son peuplement, vitalité probablement renforcée par la proximité de la ville de Nîmes à l'est. Au plan économique, cette localisation assure l'accès à des terroirs aux ressources diversifiées, des communications aisées avec l'arrière-pays et les Cévennes, le littoral et la mer, la vallée du Rhône, des débouchés au marché de la ville voisine ainsi que, en retour, des investissements dans l'économie agraire » (Raynaud 1994). Le contexte géophysique favorise la diversité des terroirs et la disponibilité des ressources hydrologiques. Cette macro-combe, située entre Nîmes et Sommières, se présente comme une vaste dépression, dont l'altitude moyenne varie entre 40 et 60 m et qui résulte d'une inversion de relief (Werck et Sapin 1975 ; Sapin 1985 ; Fabre s. d. ; Poupet 1990, 390), à l'instar du bassin de Murviel-lès-Montpellier (Favory 1991, 64-66). Elle est due à l'érosion du cœur d'un dôme anticlinorial de roches tendres du Valanginien (marnes et calcaires argileux), surmontées par des roches dures de l'Hauterivien inférieur, sur lesquelles se sont implantées, du Bronze Final au second Age du Fer, les agglomérations protohistoriques qui

¹ Professeur honoraire d'Histoire ancienne et d'Archéologie ; Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement C. N. Ledoux, UAR 3124 CNRS, Université Bourgogne Franche-Comté, 25000 BESANÇON, France : favory.francois2@wanadoo.fr

² Maître de conférences d'Histoire et Archéologie romaines, université Côte d'Azur, Cultures – Environnements. Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge (CEPAM) – UMR 7264 CNRS-université Côte d'Azur, NICE-SOPHIA ANTIPOLIS, France : mariejeanne.ouriachi@gmail.com

³ Directeur de recherche au CNRS en Archéologie romaine et médiévale, Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR 5140 CNRS-université de Montpellier, MONTPELLIER, France : claude.raynaud@cnrs.fr

⁴ « Familles de notables et développement territorial dans les cités antiques de Nîmes et de Fréjus, l'apport de l'épigraphie spatiale », Labex ARCHIMEDE, CNRS-Université Paul-Valéry, Montpellier.

⁵ Nous tenons à saluer toutes celles et tous ceux qui ont contribué à constituer le dossier documentaire qui nous permet aujourd'hui de travailler avec un corpus aussi riche. Nous tenons tout particulièrement à honorer deux savants, deux amis, qui nous ont donné accès à des informations archéologiques et épigraphiques contrôlées et datées : Claude Raynaud – associé à cette publication – qui a identifié et daté tous les sites gallo-romains, tardo-antiques, alto-médiévaux et médiévaux de la Vaunage, et Michel Christol qui nous a ouvert son énorme fichier décrivant et datant les inscriptions de la cité de Nîmes.

cernent le bassin (Roc de Gachone, La Font du Coucou, La Liquière, Mauressip, Roque de Viou, les Castels de Nages : synthèse dans Py 1990 et 2015).

La Vaunage offre ainsi à l'habitat rural et aux activités agro-pastorales trois types de contextes géomorphologiques et pédologiques : « des collines aux sommets tabulaires propices aux installations, des versants et des glacis peu escarpés et exploités à certaines périodes, un vaste bassin aux sols profonds bien drainés, exceptionnellement humides dans de modestes dépressions bordant le Rhône, le cours d'eau majeur qui draine le bassin. Au pied des reliefs, des sources nombreuses et régulières complètent ces potentialités, alimentant des cours d'eau de régime torrentiel occasionnellement dévastateur. A ce titre, la Vaunage présente l'intérêt singulier de réunir et de synthétiser sur un espace limité les principales facettes du géo-système régional, qui expriment ici avec une grande acuité leur interdépendance et leurs effets attractifs sur le peuplement. » (Raynaud 1994).

Cette convergence de facteurs physiques explique pour une large part la grande densité d'occupation, exceptionnelle en Languedoc oriental, et l'attrait d'une microrégion généreuse en affleurements de vestiges en plaine et en ruines de bâti sur les collines pour les archéologues amateurs et professionnels. En effet, plus que d'autres, la Vaunage a bénéficié d'un concours exceptionnel de recherches menées par des amateurs éclairés et par des chercheurs qui ont lancé des programmes au long cours de fouilles et de prospections au sol (Py 1990 ; 2015 ; Aliger 1980 ; Pottrain 1974 ; Parodi *et al.* 1987). Cette mobilisation massive et soutenue a permis de constituer un fonds documentaire abondamment fourni et de haute qualité, auquel notre équipe a apporté une riche contribution (Favory et Raynaud 1994 ; 1995a ; 1995b ; 1996 ; Favory, Nuninger et Raynaud 1997 ; Raynaud 1996 ; 1997 ; 1998 ; 1999 ; 2001 ; Nuninger 2002).

Le peuplement gallo-romain est étudié dans un espace correspondant actuellement à 9 communes dont les territoires – qui couvrent au total 102,33 km² – s'appuient sur les reliefs et cernent le bassin. A elle seule, la commune de Calvisson, avec ses 28,97 km², occupe près du tiers du territoire de la Vaunage (28,31 %). Il est vrai que son territoire initial s'est enrichi de rattachements de communautés villageoises progressivement absorbées : Bizac, Minteau et Sinsans (fig. 1).

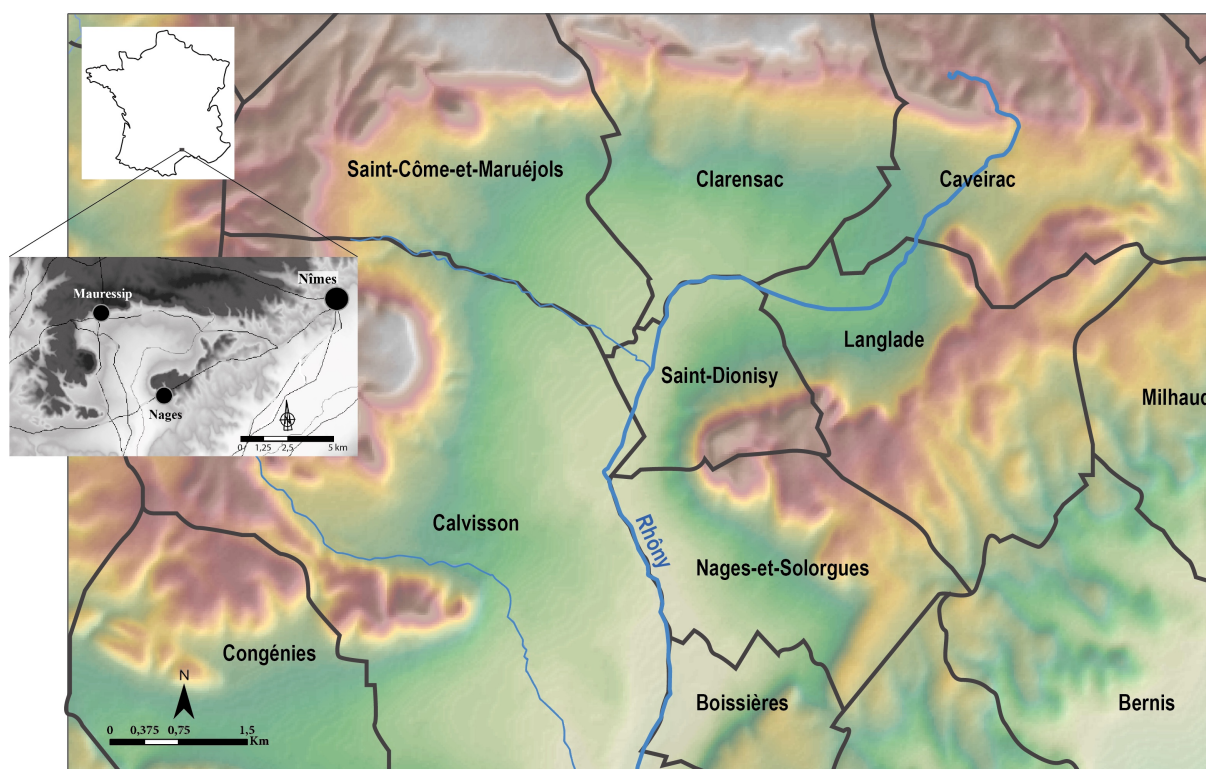


Fig. 1. Localisation de la Vaunage et découpage communal (SIG M.-J. Ouriachi).

Élise Fovet a estimé, pour le programme Archaedyn, la superficie visible au moment des prospections au sol à 4185,46 ha (41,85 km²), soit 3 113,94 ha (31,13 km²) d'espace présentant une bonne lisibilité (zones très largement cultivées) et 1071,52 ha (10,71 km²) où la lisibilité est moyenne. Il s'agissait des secteurs où de nombreuses parcelles en friche s'intercalaient entre des champs cultivés (en particulier sur les communes de Clarensac, Caveirac et Langlade) et des secteurs où la forêt était mitée par les cultures (sud de la commune de Congénies). Restent 55,95 km² d'espace non accessibles aux prospecteurs (bois, bâti, friches) et 5 km² d'espaces boisés hors-zone étudiée pour Archaedyn (extrémité nord de Caveirac et nord-ouest de Clarensac). Les travaux archéologiques ont permis de recenser 302 établissements, habitats groupés, habitats isolés et annexes agro-pastorales ou artisanales, occupés entre le VIII^e s. av. J.-C. et le VIII^e s. ap. J.-C. Dans le cadre de notre approche croisée avec l'épigraphie, on ne retiendra que les occupations des I^{er} s. (177) et II^e s. (90).

Quant au corpus épigraphique de la Vaunage (61 inscriptions), il a été constitué dans - et exploité grâce à la base *Archaepigraph*, conçue et réalisée par l'un des auteurs (Marie-Jeanne Ouriachi) avec le concours technique d'Antoine Pasqualini, ingénieur au CEPAM, à Nice, et les suggestions de Michel Christol, François Favory, Jean-Luc Fiches, Pierre Garmy et Pierre Ouzoulias (Ouriachi *et al.* 2014). Ce texte permettra dans un premier temps de présenter le corpus documentaire – épigraphique et archéologiques - avant de mettre l'accent sur les enseignements tirés d'un croisement de la documentation épigraphique avec la documentation archéologique, que celle-ci renvoie à des agglomérations ou à des domaines. Nous poserons enfin la question de la localisation des notables et du contexte social dans lequel ces derniers s'insèrent.

1. Un riche corpus documentaire

1.1. Les données épigraphiques

Nous avons opéré le recensement des inscriptions à partir des corpus existants : le tome XII du *Corpus Inscriptionum latinarum*, édité par Otto Hirschfeld en 1888 (*CIL* XII), le volume XV de l'*Histoire générale de Languedoc* édité par Dom Claude Devic et Dom Joseph Vaissette en 1892 (*HGL* XV), les *Inscriptions latines de Gaule Narbonnaise* éditées par Émile Espérandieu en 1929 (*ILGN*) et les informations livrées par les volumes 2 et 3 de la *Carte archéologique du Gard* publiées en 1999 sous la direction de Michel Provost (*CAG* 1999a et b). Nous avons pu, en outre, bénéficier de la générosité de Michel Christol qui nous a donné accès à ses fiches inédites, d'un apport inestimable.

Le corpus ainsi constitué comporte 61 inscriptions, qui révèlent l'existence de 145 individus, hommes, femmes, enfants, dont 129 avec une dénomination totalement ou partiellement identifiable, 10 dont le nom ne peut être restitué et 6 individus anonymes (4 dévots qui ne mentionnent pas leur nom à l'occasion de l'acquiescement d'un vœu et 2 dédicants mentionnant uniquement leur lien familial avec le ou la défunt.e).

La proportion d'hommes est nettement supérieure (63,5 %) à celle des femmes (29 %), les incertains ne représentant que 7,5 % du total.

Cet inventaire illustre la richesse relative du corpus épigraphique de la Vaunage par comparaison avec d'autres microrégions de la cité de Nîmes, la capitale exceptée.

Sans surprise la chronologie du corpus fait la part belle au I^{er} siècle de notre ère et à la première moitié du II^e siècle, ainsi que le montre la répartition des inscriptions selon les périodes définies par M. Christol (voir, en dernier lieu, Christol et Ouriachi 2017-2018) (tab. 1).

Tab. 1. Chronologie du corpus et répartition des inscriptions par séquences chronologiques (selon la périodisation épigraphique de M. Christol). Exploitation de la base Archaepigraph, F. Favory et M.-J. Ouriachi).

Non datée	I ^{er}	Période 2 20- (Julio-Claudie	Période 3A 70 (Flaviens-Anto	Période 3B 100 (Antonins	Période 4 140-200 (Antonins-Sé	Période 4 III ^e s.
5	4	19	22	8	2	1
8,2 %	6,55 %	31,15 %	36,05 %	13,1 %	3,3 %	1,65 %

On signalera à ce propos que la présence d'inscriptions relativement précoces (I^{er} s.) découvertes dans les complexes domaniaux tardo-antiques (généralement IV^e-V^e s.), signifie que l'horizon alto-impérial est sans doute masqué par l'horizon tardo-antique. Du point de vue méthodologique, l'entreprise est donc stimulante.

D'un point de vue spatial, la distribution des inscriptions est également riche d'enseignements (fig. 2). Les monuments inscrits sont localisés sur le pourtour du bassin, à l'exception de l'inscription du mas de Persin, à Clarensac, et de celle de Bizac (commune de Calvisson). Les plus fortes concentrations se rencontrent dans les agglomérations actuelles de Nages, Clarensac et Caveirac. Il convient toutefois de tenir compte du contexte de découverte des pierres : s'agit-il d'un monument trouvé *in situ* ou remployé dans un bâti ? Les témoignages des antiquaires et les catalogues anciens précisent que les découvreurs rapportent les pierres trouvées dans les champs à leur domicile ou chez des particuliers amateurs d'antiquités. Dans le corpus vaunageol, on recense majoritairement des monuments, entiers ou mutilés, remployés dans des fondations, des élévations de murs ou des piliers de porches ou de voûtes. Ce détail limite leur potentiel informationnel pour une approche spatiale fine des nécropoles et des sépultures isolées.

Se pose aussi le problème des concentrations d'inscriptions dans des établissements dont le statut reste incertain et discuté - centre domanial ou agglomération ? – un problème que peut éclairer l'environnement archéologique.

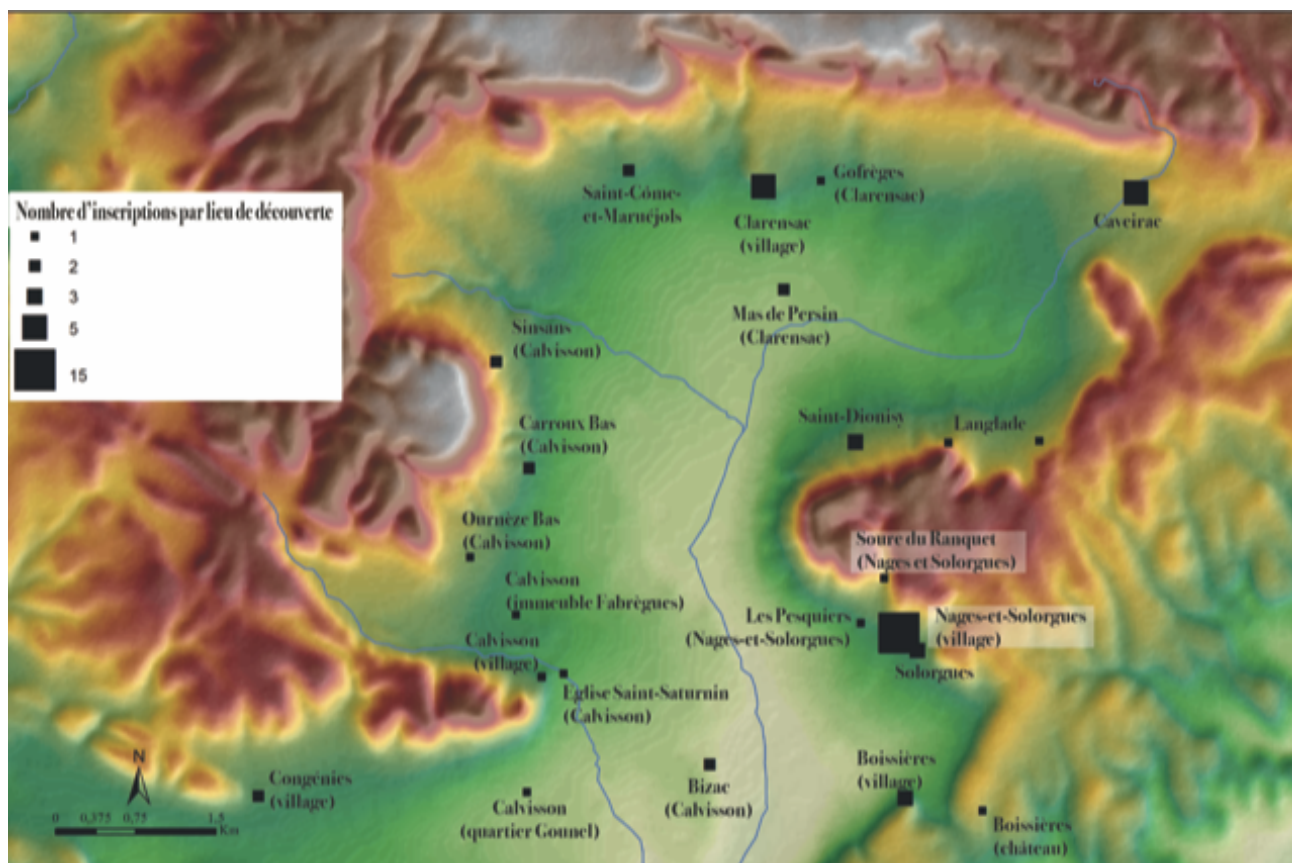


Fig. 2 : Carte de localisation des inscriptions retrouvées en Vaunage (toutes périodes confondues) (SIG M.-J. Ouriachi).

1.2. Le contexte archéologique

L'interprétation de certains établissements où ont été découverts des monuments épigraphiques est en effet délicate. On se réfère ici aux hameaux de Sinsans et de Bizac, dans le territoire communal de Calvisson, au hameau de Solorgues, à Nages, et au village de Clarensac, le cas le plus emblématique, exception faite du domaine rural de Gofrèges auquel est associé l'autel-cénotaphe d'*Attius Paternus* (*CIL* XII, 3200 ; *HGL* XV, 234 ; *CAG* 30/2, 324), etc. N'est pas discutable en revanche le statut des agglomérations gallo-romaines, qui s'insèrent dans le réseau urbain avéré : MaureSSIP (Raynaud et Favory 2002), Nages (Raynaud 2002) et Calvisson-Plaisance (Monteil et Raynaud 2002). Pour les agglomérations hypothétiques – Sinsans, Bizac, Solorgues (Raynaud 2002), Clarensac –, la diversité des gentilices peut constituer un critère discriminant s'ils sont mentionnés sur des inscriptions contemporaines ; il faut toutefois garder à l'esprit le biais que constitue le processus de regroupement dans les fermes et les demeures villageoises des monuments épigraphiques retrouvés dans les champs alentour (Favory et Raynaud 1999, 503-504 ; 511, fig. 6).

Outre ces établissements remarquables, et pour compléter le tableau du point de vue du peuplement, on recense 302 occupations entre 800 av. J.-C. et 800 ap. J.-C. (base *ArchaeDyn*) dont, en liaison et en phase avec l'épigraphie, 177 occupations au I^{er} s. pour 45 inscriptions (fig. 3 pour la seconde moitié du I^{er} s.) et 90 occupations au II^e s. (pour 10 inscriptions). La scansion chronologique de l'occupation qui importe pour notre approche, est fondée sur les phases chrono-épigraphiques établies par M. Christol : période 2 (20-70), 3A (70-100) et 3B (100-140). Le reste est anecdotique.

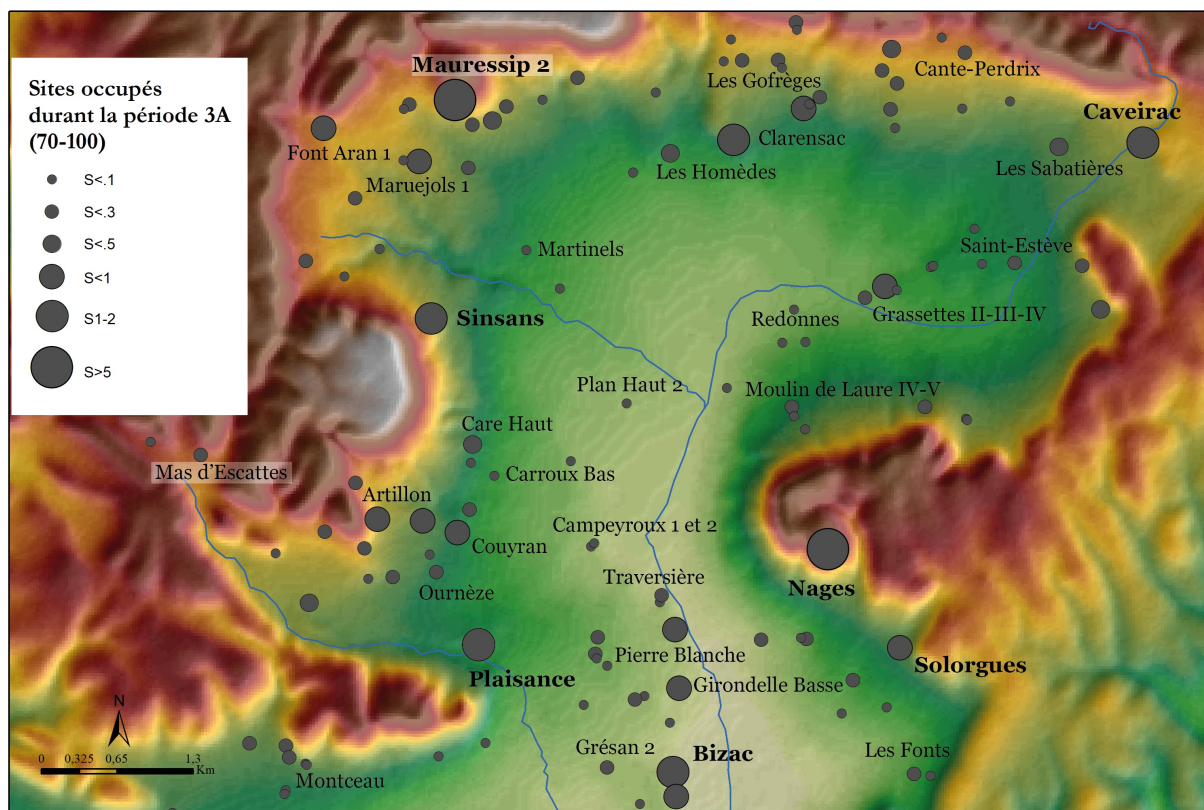


Fig. 3 : Carte des établissements, toutes catégories confondues, dans la seconde moitié du Ier s. (SIG M.-J. Ouriachi).

Globalement, on est en présence d'établissements identifiés comme *villae* de taille relativement modeste, entre un demi-hectare et 2 hectares, au regard d'établissements d'autres microrégions de la cité de Nîmes (Beaucairois, Côtes du Rhône gardois, Basse Uzège et Vallée de la Tave). Loïc Buffat le note dans sa thèse (Buffat 2011, 92). Aurait-on en Vaunage des *villae* de « proche banlieue » de Nîmes ? C'est une remarque à apprécier à deux échelles : celle des agglomérations d'origine celtique, Maressip et Nages, qui englobent une partie de la Vaunage dans leur aire d'influence ; celle de l'agglomération de Nîmes qui attire les élites curiales qui peuvent être contraintes de résider en ville ou à proximité, si la charte de cette colonie latine l'impose (Strabon, IV, 1, 12 ; sur cette disposition, dans les cités de droit romain, voir *Lex municipii Tarentini*, l. 26-31 ; *Lex coloniae Genetivae*, 91 : Jacques 1990, 109-110).

2. Croisement spatial entre épigraphie et habitat (fig. 4 et 5)

En préambule, on rappellera que se pose la question de l'interprétation d'une concentration relative des inscriptions : s'agit-il d'une réalité épigraphique ou ces regroupements sont-ils à mettre en lien avec le jeu des parcours des collectionneurs, de la gestion locale des dépôts et de la conservation de monuments (voir Christol, Ouriachi dans le même volume) ?

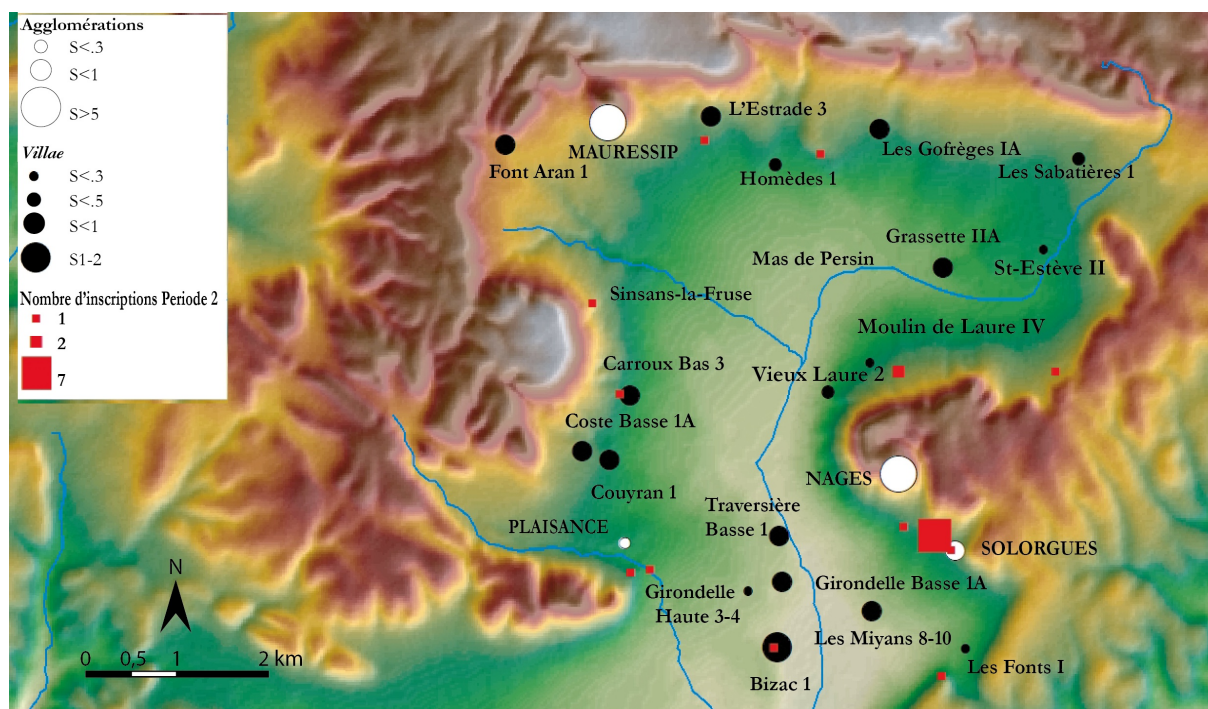


Fig. 4. Établissements et inscriptions entre 20 et 70 ap. J.-C. (SIG M.-J. Ouriachi).

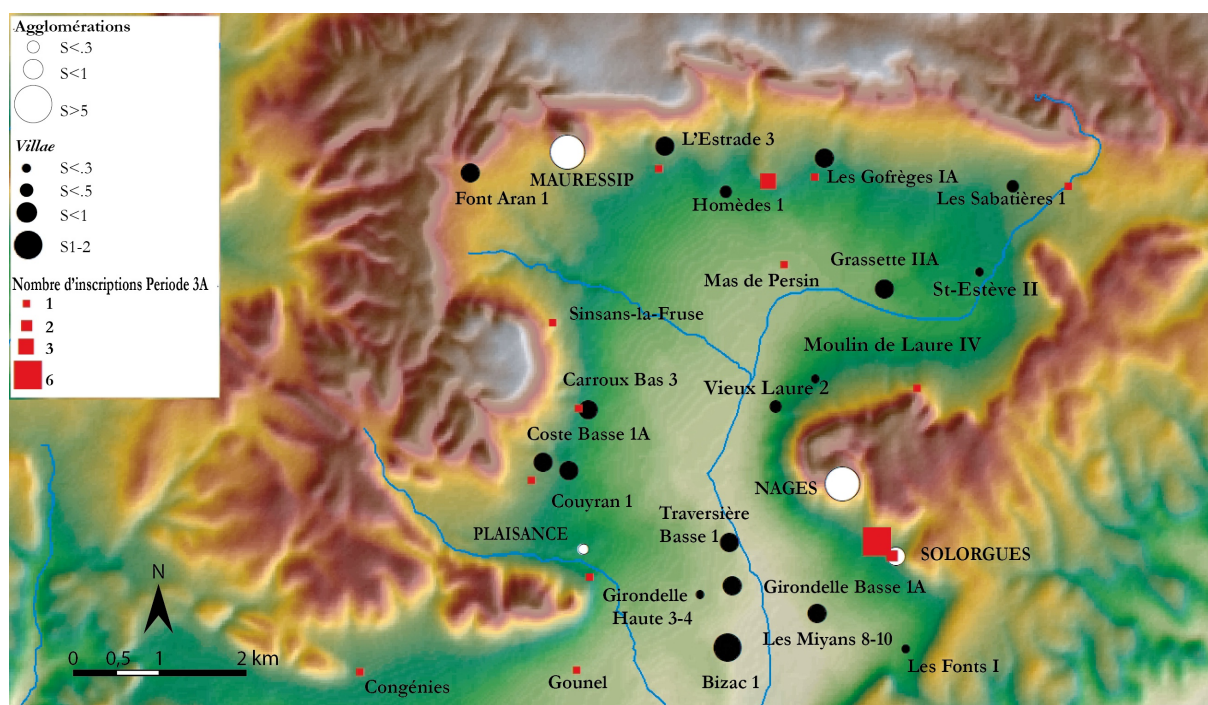


Fig. 5. Établissements et inscriptions entre 70 et 100 ap. J.-C. (SIG M.-J. Ouriachi).

2.1. Monuments épigraphiques et agglomérations

Dans les lignes suivantes, nous distinguerons les agglomérations avérées des agglomérations hypothétiques.

La catégorie des agglomérations avérées comporte en premier lieu les établissements d'origine protohistorique, Mauessip et Nages. D'emblée, il convient de signaler le curieux contraste épigraphique entre ces deux agglomérations, progressivement désertées à partir du II^e s. (Mauessip) et du III^e s. (Nages) : *Arandunum*, perchée et déployée sur les pentes de la colline de Mauessip, sur 20 ha durant le Haut-Empire, n'a livré que 3 inscriptions, dont une gallo-grecque non datée (*HGL XV*, 1786) tandis qu'*Anagia*, étalée au pied de l'*oppidum* des Castels de Nages, sur 12 ha, a livré 15 inscriptions, si l'on met de côté les 4 inscriptions retrouvées à Solorgues.

Du point de vue des agglomérations, la Vaunage souffre donc d'une situation paradoxale puisque l'établissement le plus important en superficie et relativement bien documenté sur le plan archéologique, Mauessip, agglomération gauloise et gallo-romaine incontestée (Favory et Raynaud 1995b ; Raynaud et Favory 2002 ; Py 2015, 91-92), a du mal à exister sur le plan toponymique, bien que l'épigraphie et la microtoponymie micro-régionale conjuguent leurs informations pour offrir une solution.

Sur le plan archéologique, Mauessip (Parodi *et al.* 1987, 47, n° 57 ; Raynaud et Favory 2002, 595-612) s'impose en effet comme un des sites majeurs de la Vaunage et de la région nîmoise, ayant livré d'abondantes constructions mises au jour par des découvertes fortuites ainsi que par une importante fouille programmée : tour hellénistique, habitations, mosaïques, atelier de potiers. *Oppidum* majeur de la protohistoire nîmoise, le Serre de Mauessip connaît, à partir du II^e s. av. J.-C. un déplacement progressif vers les terrasses et glacis de piémont, où se développe une agglomération couvrant une vingtaine d'hectares. Comme sa voisine et concurrente Nages (Nuninger 2002), la ville basse est progressivement délaissée et son abandon est complet dès le début du II^e s. (Py 2015, 67-90 ; Raynaud et Favory 2002, 599).

Ainsi que nous le signalions ci-dessus, l'importance archéologique du site est en discordance avec la minceur du corpus épigraphique qui lui est associé. Les témoignages épigraphiques associés à la commune de Saint-Côme-et-Maruéjols sont au nombre de quatre, dont une inscription grecque du créateur d'une mosaïque et une inscription gallo-grecque (*CIL XII*, p. 833 ; *HGL XV*, 1786) gravée sur l'abaque d'un chapiteau dorique non daté (Raynaud et Favory 2002, 595-596) : « [...], fils de [...] *adressos*, à tel dieu, a offert cet autel avec reconnaissance ». La période gallo-romaine n'est représentée que par deux épitaphes (*CIL XII*, 4143 = *HGL XV*, 1787 et *ILGN* 521).

L'épigraphie et la toponymie concourent toutefois à offrir des indices sur le nom de l'*oppidum* de Mauessip. En effet, une inscription gravée sur un monument retrouvé dans le territoire de Calvisson livre sans doute le nom de l'*oppidum* protohistorique (*CIL XII*, 4155 ; *HGL XV*, 449 ; *CAG* 30/2, 293-294, n° 14). Le texte *D(is) M(anibus) T(iti) Iul(ii) Aviti / vicini Ar/andunici / posuerunt* (trad. « Aux Dieux Mânes de *Titus Iulius Avitus*⁶, ses voisins d'*Arandunum* ont élevé (l'autel) ») est un hommage rendu par des habitants d'*Arandunum*, gravé sur un autel funéraire sans doute élevé sur la propriété du défunt, dont on ne connaît ni le statut, ni s'il a exercé une éventuelle charge au sein de la cité (fig. 6). Ce monument a été trouvé en 1860, *in situ*, dans son champ, par Louis Coutelle, près du pont « de la Pierre écrite » (*sic*) ; cadastre XIX^e s., section G, p. c. 368 (Germer-Durand 1871 [1872], 150-155). Le contexte archéologique du lieu de découverte du monument est celui d'un probable centre domanial gallo-romain occupé du haut Empire au haut Moyen Âge, avec une plus forte densité apparente du IV^e au VI^e s. (CAL01 Ournèzes/*Orondices* ; Parodi *et al.* 1987, 50, n° 65 ; Favory et Raynaud 1994 ; Buffat 2011, 258).

⁶ Cette dénomination est également attestée à Aix-en-Provence par un autel mutilé portant l'épitaphe d'un *Gaius Iulius Avitus*, de la tribu *Voltinia*, datée par J. Gascoü des I^{er}-II^e s. ap. J.-C. (Gascoü 1995 ; *Fond Gascoü – ILN*).



Fig. 6. Le monument dédié à *Titus Iulius Avitus*, à Calvisson (30) (*CIL* XII 4155 ; *HGL* XV 449 ; *CAG* 30/2, p. 293-294, n° 14* ; cliché Philippe Folliot, CNRS-CCJ, Photothèque Centre Camille Jullian, CNRS/AMU : n° 143060).

La mention d'*Arandunum* est désormais mise en relation, par les archéologues de la Vaunage, avec la ville de MaureSSIP (argumentaire dans Raynaud, Favory 2002, 595-596 ; Fiches 2002, I, 77 ; Py 2015, 344-345).

Cette proposition mobilise également les indices microtoponymiques qui relaient le radical d'*Arandunum*. On recense ainsi, à l'ouest de MaureSSIP, *Font Aran* ou *Font d'Aran* (à 1,4 km du sommet de l'*oppidum*, à vol d'oiseau) ; à l'est, au sud de Caveirac, le Puech de *Font d'Arrand* (à 6,4 km du sommet de l'*oppidum*, à vol d'oiseau) ; au sud/sud-est de MaureSSIP, *Fontaron* (?) : anthroponyme ? microtoponyme ? à 1,94 km du sommet de l'*oppidum*, à vol d'oiseau.

L'identité toponymique de l'*oppidum* et de l'agglomération gallo-romaine de la colline de MaureSSIP reste contestée par des chercheurs qui réduisent les *vicini* d'*Arandunum* à un groupement de voisins (*vicinitas*) sans rapport avec un *vicus* (Christol 2002, I, 89, repris par Ouzoulias 2012, 148-149).

Il existe donc un débat sur ce que représente ce collectif de dédicants de l'épithaphe de *T. Iulius Avitus*, semble-t-il inhumé sur son domaine d'Ournèzes. Les questions qui se posent renvoient finalement au statut urbain et institutionnel du toponyme *Arandunum* : des *vicini* peuvent-ils être

compris comme des *vicani* ? Ces *vicini* renvoient-ils à un *vicus* ? *Arandunum* est-il un *vicus* ? Si c'est un *vicus*, où est-il localisé ?

La position intransigeante consiste à affirmer que *vicini* n'est pas *vicani* et que la forme lexicale invite à considérer le collectif des *vicini* comme une *vicinitas* (Christol 2002, Ouzoulias 2012), un collectif de « voisins » qui ne saurait être doté d'une existence institutionnelle. Dans ces conditions, que représente *Arandunum*, dont le suffixe *-dunum* renvoie à une réalité urbaine, celle d'un village, d'un bourg fortifié, sinon d'une ville ?

Selon Michel Tarpin, la confusion entre *vicanus* et *vicinus* est courante chez les historiens contemporains. Selon lui, le lexème *vicinus* est plus ancien que *vicanus* et correspond à la nécessité, au début de l'urbanisation des communautés italiques, de désigner « celui qui habite à côté » sans être un membre de la famille, un parent ou un allié. Dans son recensement des *vici* en rive droite du Rhône, M. Tarpin identifie trois *vici*, à *Eburomagus* (*AE*, 1969-1970, 388 : *magistri vici Eburomagi* : Tarpin, 356, XIX.8) et deux à Nîmes ville (*CIL* XII, 5894 : *vicus Arceuoturum* ; *Mém. Acad. Nîmes*, VII, 33, 1910, 3413 : *vicus Auf...* ; Tarpin, 355, XIX.2-3). Il suggère d'y ajouter les textes de Calvisson (*CIL* XII, 4155) et de Saint-Julien-de-Salinelles (*AE* 1986, 472 : Tarpin, 355, XIX.4-5).

Qu'ils soient « voisins », *vicini* plutôt que *vicani*, le lexique ne change rien à l'affaire : on a affaire à des habitants d'une agglomération que nous considérons comme un *vicus*, *Arandunum*.

Nous estimons qu'*Arandunum* est l'agglomération archéologiquement attestée sur et au pied de la colline de Mauressip, dont l'hydronymie conserve le nom : Fontaran, à l'ouest (Saint-Côme-et-Maruéjols), Font d'Arran, à l'est (Caveirac), à deux entrées dans la Vaunage, depuis la vallée du Vidourle, à l'ouest, et depuis Nîmes et la Vistrenque, à l'ouest.

Au final, peu importe qu'*Arandunum* soit identifié ou non comme un *vicus* institutionnellement reconnu sous le Haut-Empire (Ph. Leveau 2012, 173-174 juge le statut possible), c'est une agglomération qui porte un toponyme d'origine gauloise. On notera tout de même la proximité géographique d'une autre agglomération, le *vicus Varatunum*, à Saint-Julien de Salinelles, dont des habitants se désignent comme des *vicini*. Proximité géographique, cohérence lexicale...

Quant à Nages, agglomération majeure couvrant une douzaine d'hectares, son développement est consécutif à l'abandon de l'*oppidum* des Castels au cours du I^{er} s. av. J.-C. (Raynaud 2002). L'agglomération gallo-romaine hérite du nom celtique de l'*oppidum Anagia* et le transmet à la *villa Anagia* (*Cart. Nîmes*, VII, 896 : Parodi *et al.* 1987, 49, n° 63) ainsi qu'à la *Valle Anagia*, la Vaunage. Le toponyme est livré par le cartulaire de l'église cathédrale de Nîmes dans une charte de 895 (*C. Nîmes*, 14-15). L'agglomération bénéficie d'un dossier épigraphique consistant, avec 18 inscriptions, essentiellement funéraires, en comptant celle qui a été dégagée en fouille, en 2020, à Rouzière III (fouille Fabien Convertini, INRAP), mais hors monuments découverts à Solorgues. Elles ont été trouvées soit en réemploi dans les maisons du village, soit en fouille sur le site même (Raynaud 2002, 613-614). La nécropole devait se trouver au sud de l'agglomération antique, sous le village actuel, le long d'un axe nord-sud : on y signale plusieurs incinérations et c'est de là que proviennent sans doute les monuments inscrits réemployés dans les maisons du village (Parodi *et al.* 1987, 50 ; *CAG* 30-3, 510 ; Raynaud 2002, 616, fig. 2, n° 6). Toutes sauf trois sont datées, d'après M. Christol, du I^{er} s. (9 de la période 20-70, 6 de la période 70-100, dont une pouvant déborder sur la première moitié du II^e s., celle de Rouzière III). La ville antique n'a livré aucun autel à rinceaux (contre un, votif, à Solorgues), mais deux autels à couronnement simple et trois stèles doubles, phénomène local attesté aussi à Solorgues. La matérialité des monuments (forme simple, textes courts) ne renvoie pas l'image d'une population très fortunée. Du point de vue des statuts civiques, on notera la nette domination des pérégrins avec 22 individus, contre 7 citoyens romains, 3 affranchis (dont 2 – *Vitulus* et *Italia* – ont des patrons pérégrins) et 2 esclaves. L'anthroponymie locale est très bien représentée avec des idionymes ordinaires tels que *Primus*, *Secundus* et ses dérivés, *Quartula* mais aussi *Vitulus*, *Scoto*, etc. Quant aux citoyens, si certains portent des gentilices latins (comme *Lucius Roscius Asper*, le patron de *Lucius Roscius Quadratus* ou *Marcus Salventius Messor* – mais *Salventius* a laissé peu de traces

épigraphiques), d'autres arborent des noms gaulois latinisés (*Seccia Secundina*⁷). Le gentilice de *Lucius Tissius* est, quant à lui, très faiblement représenté dans la documentation épigraphique : *unicum* en Gaule Narbonnaise, ce nom n'est signalé que sur cinq inscriptions de Maurétanie césarienne, dont certaines datent de la fin du IV^e s. – début du V^e s. (notamment *CIL VIII*, 21755=*IdAltava* 137 et *IdAltava* 189 et sans doute *IdAltava* 298). Ce gentilice a été rapproché par Michel Bats du nom *Tittius*, connu sous la forme hypocoristique *Tittila* par un graffiti gallo-grec de Lattes daté de la fin du II^e siècle avant J.-C. (Bats 2013, 155, note 9).

Il convient enfin de citer une agglomération créée *ex nihilo*, Calvisson-Plaisance. Cette agglomération gallo-romaine est attestée par la fouille d'une nécropole en 1982 et par des prospections au sol dans les quartiers de Plaisance et du Pont qui ont révélé l'existence d'une probable agglomération dont les vestiges sont oblitérés par l'urbanisation des années 1980 (Raynaud, Favory 2002b). Ces observations témoignent d'une occupation du I^{er} au VI^e ou VII^e s., puis d'une réoccupation aux X^e-XII^e s. (Parodi *et al.* 1987, 51-53 ; fig. 27 et 35). Ces éléments sont à mettre en relation avec les origines du quartier de l'église Saint-Saturnin de Calvisson (Parodi *et al.*, n° 11, 32). Cette église, mentionnée en 918, est probablement plus ancienne si l'on en juge par sa dédicace au martyr toulousain du V^e s. Un diagnostic réalisé en 2017 aux abords septentrionaux de l'église Saint-Saturnin a conforté cette hypothèse en révélant des niveaux d'occupation des V^e-VI^e s. (L. Tarrou, INRAP).

Trois inscriptions antiques, toutes funéraires, ont été découvertes au XIX^e s. en réemploi dans les murs de l'église et dans des maisons voisines, ce qui laisse penser que Saint-Saturnin a pu s'implanter dans un ancien quartier de l'agglomération gallo-romaine de Plaisance.

Les trois monuments témoignent de statuts sociaux et civiques divers. *T. Vossaticcius Vinitor* et son épouse *Dubia*, fille de *Senilis* (*ILGN* 540) apparaissent sur une plaque moulurée (dimensions conservées : 26 cm x 55,5 cm x 10 cm) qui devait figurer sur un autel maçonné ou être encadrée dans le bâti d'un tombeau plus imposant. Le gentilice *Vossaticcius*, probablement celtique, est rare : on n'en connaît qu'une autre occurrence à Montazels, dans la cité de Carcassonne (*AE* 1945, 16 ; *AE* 1962, 222), tandis que le nom *Vossatius* figure sur trois marques de potiers retrouvées en Gaule Belgique et en Rhétie. L'homme est détenteur de la citoyenneté romaine (par l'exercice d'une magistrature à Nîmes ?), à l'inverse de son épouse, une pérégrine qui arbore un nom également gaulois (forgé sur le radical *dub-* : sombre, noir, Delamarre 2008, 128). Outre ce couple, il convient de signaler une inscription, portée par une stèle à sommet cintré de belles dimensions (150 cm de hauteur sur 40 cm de largeur), qui conserve la mémoire d'un citoyen romain *M. Octavius Messor* : ce dernier mentionne sa tribu. Cet élément, couplé à la datation haute (julio-claudienne) du témoignage, invite à compter ce citoyen romain avéré parmi les personnes plutôt favorisées. À l'inverse, le petit fragment de stèle mentionnant la fille de *Saadius* (*CAG* 30/2, 296, 19*) n'est pas d'un grand secours pour envisager son statut. *Saadius* – nom latin d'origine osque (Bakkum 2009, 272) – n'est attesté qu'à trois reprises en Narbonnaise, dont deux pour notre seule microrégion, à Calvisson et à Clarensac (avec *Saadius Communis*) ; quatre autres mentions proviennent d'Afrique auxquelles s'ajoutent une occurrence à Lyon et une autre à Rome (recensement effectué à partir de la base EDCS).

Dans ce corpus épigraphique de la commune de Calvisson, riche de douze inscriptions, notons dès à présent que les pièces les plus remarquables ont été découvertes aux abords d'établissements antiques et médiévaux majeurs, progressivement intégrés dans le territoire médiéval et moderne de la seigneurie de Calvisson, comme les hameaux Sinsans et Bizac, sans oublier les monuments retrouvés dans des domaines gallo-romains comme à Ournèzes et Care Haut/Carroux Bas (voir *infra*).

⁷ Ce gentilice indigène latinisé (Raepsaet-Charlier 2001, 422) est également représenté dans le chef-lieu de cité (*CIL XII*, 3709 = *HGL XV*, 954) avec *S. Seccius Mercurius*. Hormis les deux membres de la même fratrie arborant ce nom à Nages-et-Solorgues, il s'agit de la seule autre attestation de ce nom en Narbonnaise. À l'inverse, ce nom (employé comme gentilice ou comme nom unique) est très fréquent en Norique, Germanie supérieure et Dalmatie, ces trois provinces totalisant plus de 55 % du total des occurrences.

Au rang des agglomérations hypothétiques, on mentionnera le cas emblématique de Clarensac où huit monuments épigraphiques sont recensés, dont un seul localisable sur le terrain, à Gofrèges (*CIL* XII, 3200 ; *HGL* XV, 234 ; *IAN*, 116 : voir *infra*). Clarensac a été interprétée par notre équipe, au début de nos travaux sur la Vaunage, comme une agglomération gallo-romaine hypothétique sur la base du corpus épigraphique rapporté à la commune (Favory et Raynaud 1999). Cette hypothèse a été contestée à l'époque par des archéologues du Languedoc, en prenant appui sur un dossier archéologique lacunaire pour la période antique. Clarensac est en effet une fondation du haut Moyen Âge, attestée dans un acte de 1075 conservé dans le cartulaire de la cathédrale de Nîmes (*C. Nîmes*, 242-243 : *Vilelmus de Clarentiaco*), et aucune *villa* n'est mentionnée à l'époque carolingienne. En outre, le village est implanté à 400 m au sud de la Carrière Vieille (voie antique de Mauressip à Nîmes), détournée vers le sud dans une variante qui traverse le village et croise le chemin de Parignargues à la vallée du Vistre. Ce détournement de la voie antique semble discréditer l'idée d'un habitat antique antérieur au *castrum* médiéval. Le dossier archéologique relatif à une phase antique de l'agglomération de Clarensac est donc actuellement vide.

Le dossier épigraphique de Clarensac est complexe. Sont attribués à cette commune huit monuments inscrits, mais nous n'avons connaissance du lieu de découverte que pour un seul d'entre eux (*CIL* XII, 3200 = *HGL* XV, 234, trouvé en 1758 sur le chemin qui conduit de Nîmes à Clarensac). Un autre a été découvert à Clarensac, sans plus de précision (*CIL* XII, 4141 = *HGL* XV, 1782, perdu). Tous les autres monuments inscrits ont fait l'objet d'un remploi dans des maisons du village, deux dans un mas, celui de Perrin ou de Persin, au sud de Clarensac, et un dans le château. Autrement dit, le bâti regroupe l'essentiel des témoignages épigraphiques, sans qu'on puisse savoir d'où ils proviennent, dans le territoire communal, ce qui limite grandement l'exploitation spatiale de ce corpus. L'examen de cette documentation permet toutefois de montrer que l'argument épigraphique ne peut venir en appui de l'hypothèse de l'existence d'une agglomération antique dans ce secteur. Nous reviendrons sur les monuments trouvés *in situ* lorsque nous aborderons les relations entre épigraphie et domaines ruraux.

Dans le registre des agglomérations hypothétiques, on peut également signaler le cas de Solorgues (Nages-et-Solorgues) où l'on recense quatre monuments, dont deux retrouvés *in situ*. Solorgues est une ancienne communauté villageoise. Cette paroisse était autonome durant le Haut Moyen Âge puisque la *villa Saravonicos* est directement rattachée au *suburbium* de Nîmes (960 : *villa Saravonicos* ; 1043-60 : *mansus de Saravonicos* ; 1112 : *villa de Saraonegues*, Parodi *et al.* 1987, 56) ; elle est polarisée par son église Saint-Pierre, mentionnée en 1077 par le cartulaire de Nîmes (charte 153), qui atteste qu'elle ne relève pas du chapitre de l'église Notre-Dame. La paroisse de *Saraonicis* est évoquée dans la copie d'un document du XII^e ou du XIII^e s. (*Carte des uzaiges qui sexigeoit en Valnage à la mezage de décembre pour le vestiaire du Chapitre de Nimes*, G 370 ; Aliger 1982, 93-94). Cette communauté villageoise a été rattachée au XIV^e s. à celle de Nages (Aliger 1983, 115), puis réunie à la commune de Nages en 1793.

D'un point de vue archéologique, l'établissement antique de Solorgues I (NAG 10 ; Parodi *et al.* 1987, n° 87, 56) a été reconnu par des prospections en limite du hameau en 1996 et à l'occasion du défonçage, en 2001, de la vigne occupant la parcelle B2 1284. Le mobilier collecté atteste une occupation antique et médiévale, peut-être en périphérie d'un habitat groupé.

Le statut de l'établissement de Solorgues est difficile à cerner et Loïc Buffat envisage d'interpréter les vestiges comme ceux d'un domaine (Buffat 2011, 254).

La documentation épigraphique peut permettre d'éclairer cette question du statut de Solorgues. Elle comporte deux monuments remployés dans le bâti du village et deux retrouvés *in situ*, probablement pour *CIL* XII, 4150, puisque la stèle a été déplacée à Aigues-Vives après sa découverte, et assurément pour *Gallia* 1966, 478. Les familles attestées, distinctes, sont pérégrines ; même *Seccius* et sa sœur *Seccia*, qui portent des *duo nomina* de citoyens romains, sont d'origine pérégrine. Ces inscriptions attestent la présence, au I^{er} s. et dans la première moitié du II^e s, d'au moins trois familles

pérégrines distinctes et d'une famille naturalisée, également attestée à Nages. Ces données peuvent venir en appui de l'existence d'un habitat groupé antique et médiéval sous le cœur ancien du village de Solorgues.

2.2. Inscriptions et domaines

Tentons à présent de mettre en relation la documentation épigraphique avec des établissements ruraux, notamment ceux identifiés comme des *villae*. Signalons d'emblée que seuls quatre monuments inscrits ont été retrouvés dans – ou à proximité immédiate – de trois habitats considérés comme des centres domaniaux. Nous évoquerons cependant également les autres établissements ruraux identifiés sur le territoire des communes de la Vaunage et susceptibles d'être mis en relation avec un document épigraphique.

2.2.1. Gofrèges et autres établissements de Clarensac

Sur le territoire communal de Clarensac, il faut réserver une place de choix à l'autel en marbre et à rinceaux du chevalier *M. Attius Paternus*⁸ (*CIL* XII, 3200), retrouvé en 1758 au sud de la *villa* des Gofrèges (Gofrèges IA : 0,56 ha, occupée de 50 à 400), au nord de la route de Clarensac à Caveirac, soit dans l'espace, large d'une soixantaine de mètres, qui sépare le site de la route (fig. 7) : on peut conclure, sans trop se tromper, que l'autel a été érigé dans le *fundus* de la *villa* de la famille *Attia* ou plutôt de la famille de la mère du jeune défunt, *Coelia Paterna*, auteure de l'épithaphe, une aristocrate portant un nom gentilice d'origine romaine⁹ attesté à Nîmes et dans ses environs. Signalons qu'il s'agit d'un cénotaphe¹⁰, la tombe du défunt se trouvant sans doute dans la cité de Riez, où se trouvait l'*origo* de sa *gens* paternelle et où il a fait partie de l'*ordo* des décurions (Chastagnol 1992, 188 ; Christol et Terrer 2015, 147). C'est grâce à l'entregent de sa mère et de sa famille maternelle que le jeune homme a obtenu les ornements de décurion de la colonie de Nîmes. L'implantation de son cénotaphe dans le domaine des Gofrèges incite à identifier cet établissement comme la propriété que possédait *Coelia Paterna* à proximité de l'agglomération d'*Arandunum*.

L'autel est richement décoré : « Fronton cintré avec un aigle et un serpent en bas-relief ; en dessous, dans le premier registre de la plinthe, quatre griffons adossés ; en dessous, guirlandes supportées par quatre trépieds ; corniche décorée d'oves et de feuilles d'acanthe, avec, au centre, et aux extrémités, un lévrier bondissant un lion et un taureau face à face ; corniche soutenue par deux pilastres latéraux décorés d'un rinceau de vigne, sortant d'un vase et surmonté d'un oiseau. Pilastres dressés sur

⁸ *Attius* : gentilice latin assonant ou indigène (Raepsaet-Charlier, *Noms...*, 2001, 359 et 361 ; Forier 2001, *ibid.*, 482, n. 65 ; Ouriachi 2009, 27, *sub verbo*). Chulsky 2018, 251-254 : "chevalier originaire de Riez et connu par un cénotaphe provenant de Saint-Gervasy" (erreur : l'épithaphe de Saint-Gervasy est celle de *L. Attius Lucanus*, tribun de cohorte : *CIL* XII, 3177 = *HGL* XV, 222 ; *CAG* 30/3, 615), *ibid.*, 524. Le personnage, ou plutôt son père, est à l'origine de la diffusion, au sein de la *gens*, du prénom *Marcus* par des affranchissements. Famille aristocratique n'appartenant pas aux clientèles républicaines, implantée dans le Nord-Est de la cité. Les *Marci Attii* ont deux inscriptions proches, au nord-est de la cité de Nîmes, dont un autel funéraire, à la Combe de l'Ermitage (Collias) et à Lédénon (*CIL* XII 2978 = 3017 ; 2991), lieux distants de quelques kilomètres.

⁹ Gentilice attesté dans l'aristocratie romaine sous la République : cf. *C. Coelius* gouverneur de la Gaule pendant la Guerre sociale (Liv., *Per.*, 73, 10 ; Rémy 2001, p. 64, n. 43). *Coelius Antipater*, interlocuteur de Caius Gracchus : Cic., *Div.*, I, 46, 56 ; Val. Max., I, 7, 9 ; Plut., *C. Gr.*, I, 7 ; J. Carcopino 1952, *Des Gracques à Sylla*, p. 229, n. 61. Gentilice attesté dans l'aristocratie romaine sous la République : cf. *C. Coelius* gouverneur de la Gaule pendant la Guerre sociale (Liv., *Per.*, 73, 10 ; Rémy 2001, p. 64, n. 43)..

¹⁰ « A la mémoire de *Marcus Attius Paternus*, fils de *Marcus*, de la tribu *Voltinia*, honoré du cheval public, et aussi décurion de la *colonia Appolinaris* des Réiens (Riez), honoré des ornements de décurion de la *colonia Augusta Nemausus*, ayant vécu 25 ans, *Coelia Paterna*, fille de *Sextus*, pour son fils très pieux ». La mention de la mémoire tout comme l'absence de référence aux dieux Mânes vient appuyer l'idée qu'il s'agit non d'une tombe mais d'un cénotaphe (Christol et Terrer 2015, 146).

de larges piédestaux moulurés. Face latérale gauche décorée d'un *guttus* (vase à col étroit), et la droite d'une patère. » d'après *HGL*.

Ainsi, le monument, par ses dimensions (h. 2,10 m ; l. 0,95-1,15 m ; ép. 0,68 m), son décor exubérant, le matériau employé (le marbre), vient confirmer – si besoin en était - le statut social du défunt et de sa mère.



Fig. 7. Le cénotaphe de *Marcus Attius Paternus*, à Clarensac (30) : *CIL* XII, 3200 : cliché Philippe Folliot, CNRS-CCJ, Photothèque Centre Camille Jullian, CNRS/AMU : n° 143569.

Dans la commune de Clarensac, un autre établissement de statut majeur, situé dans la même commune a pu comporter un cimetière familial : il s'agit de la *villa* Homèdes I (0,4 ha, occupée de 1 à 550). Aucune des inscriptions n'est rapportée géographiquement à ce tènement, mais une ou des inscriptions contemporaines de cet établissement, trouvée(s) en remploi dans le bâti villageois, peu(ven)t provenir des environs proches de la *villa*.

Enfin, un autre établissement de type *villa* a été identifié au quartier du Pradel (Le Pradel II), au contact du tènement de Saint-Estève qui a abrité une *villa* carolingienne, *villa Alverum* (789, *Cart. Nîmes* : Parodi *et al.* 1987, 55, notice 82). Cependant, aucune inscription se correspond à la période d'occupation de cette *villa* tardive, occupée de 200 à 500.

La question du lieu de résidence, dans le territoire de Clarensac, des défunts connus par leur monument funéraire datés du I^{er} et de la première moitié du II^e s. reste donc posée.

2.2.2 Inscriptions et domaines dans la commune de Calvisson

Débutons cette présentation par les sites de Care Haut/Carroux Bas (Calvisson). Ces deux tènements limitrophes se situent à mi-chemin entre Calvisson et Sinsans. L'ensemble des sites du haut Empire de Care Haut/Carroux Bas est à mettre en relation avec deux monuments funéraires (*CIL* XII, 4156-4157), découverts en 1870 “dans la vigne de M. Courdesse, située à droite du chemin haut de Calvisson à Cinsans, à un kilomètre environ de ce bourg. Elles recouvraient, avec d'autres pierres non taillées, l'orifice d'un puits en maçonnerie, qui est probablement d'origine romaine” (Germer Durand 1870 : cadastre XIX, section G, p.c. 102 ; *CAG* 30/2, C. Raynaud).

Ce puits est localisé au cœur d'un groupe d'habitats dispersés dans les tènements Care Haut/Carroux Bas, qui signent sans doute la présence d'une *villa* (Rapport de prospection, Favory et Raynaud 1994).

L'inscription *CIL* XII 4156 ; *HGL* XV, 1809 ; *CAG* 30/2, p. 294, n° 15* (fig. 8) est gravée sur un linteau de mausolée ; elle est datée du I^{er} s. et son texte « [...]us pour lui-même et pour *Lutonia*, son épouse » fait connaître le nom de l'épouse d'un individu, *Lutonia*. Ce gentilice forgé sur un nom celtique (Holder 1905, 354¹¹) n'est connu que par deux mentions, l'autre provenant de Vérone avec *Lutonia Festa* (*CIL* V 3358). Le caractère très lacunaire du texte est compensé par la forme du monument : en effet, ce fragment de linteau (partie conservée : h. : 43 cm ; l. : 100) devait faire partie d'une structure funéraire plus importante, peut-être un mausolée sur lequel l'inscription aurait pris place¹². Il manque vraisemblablement plus d'un tiers du monument puisque devaient y figurer, à tout le moins, le prénom et le nom du défunt à la ligne 1 et peut-être le surnom de l'épouse à la ligne 2 précédant les deux premières lettres de [VX]ORI manquantes. Il conserve donc la mémoire d'un couple appartenant à un milieu social favorisé.

¹¹ Voir l'idionyme *Luto* présent dans la documentation épigraphique à Côme – *CIL* V, 5340 et à Horbourg – *CIL* XIII 5323 ; *Luto-* qui signifie « marais, marécageux » entre également dans la composition de toponymes et d'hydronymes (Delamarre 2008, 178).

¹² Notre monument présente des similitudes avec le linteau de Soriech à Lattes (*CIL* XII, 4208 ; *HGL* XV, 1882) bien que les dimensions du fragment lattois soient légèrement supérieures (h. : 55 cm ; l. : 140 cm). Autre différence : le couple mentionné, *Quintus Pompeius* et son épouse *Domitia*, portent des gentilices aristocratiques bien connus (voir dans ce même ouvrage Christol *et al.*). Cela étant, il est intéressant de constater qu'en Vaunage, ce type de monument funéraire est adopté par des familles aisées d'origine locale.



Fig. 8. Le monument de *Lutonia*, à Calvisson (30) : *CIL* XII 4156 ; *HGL* XV, 1809 ; *CAG* 30/2, p. 294, n° 15* ; cliché Philippe Folliot, CNRS-CCJ, Photothèque Centre Camille Jullian, CNRS/AMU : n° 142969.

Le même constat peut être fait à propos de l'autel funéraire qui porte l'inscription *CIL* XII 4157 ; *HGL* XV 1810 ; *CAG* 30/2, p. 294, n° 15* (fig. 9) : « Aux Dieux Mânes de *Marcia Titulla*, ses héritiers »

Là encore, c'est le monument qui nous conduit vers un membre de l'élite sociale : en effet, cet autel – daté de la fin du I^{er} siècle – comporte un cadre mouluré bordé d'un rinceau, décor végétal dont nous rappellerons plus loin qu'il est très apprécié par l'élite de la cité de Nîmes ; s'y ajoutent cinq *pilei* (bonnets d'affranchis) sculptés sur la plinthe de la base dont on peut supposer qu'ils renvoient aux cinq héritiers affranchis qui seraient ainsi évoqués par le texte et par l'iconographie.

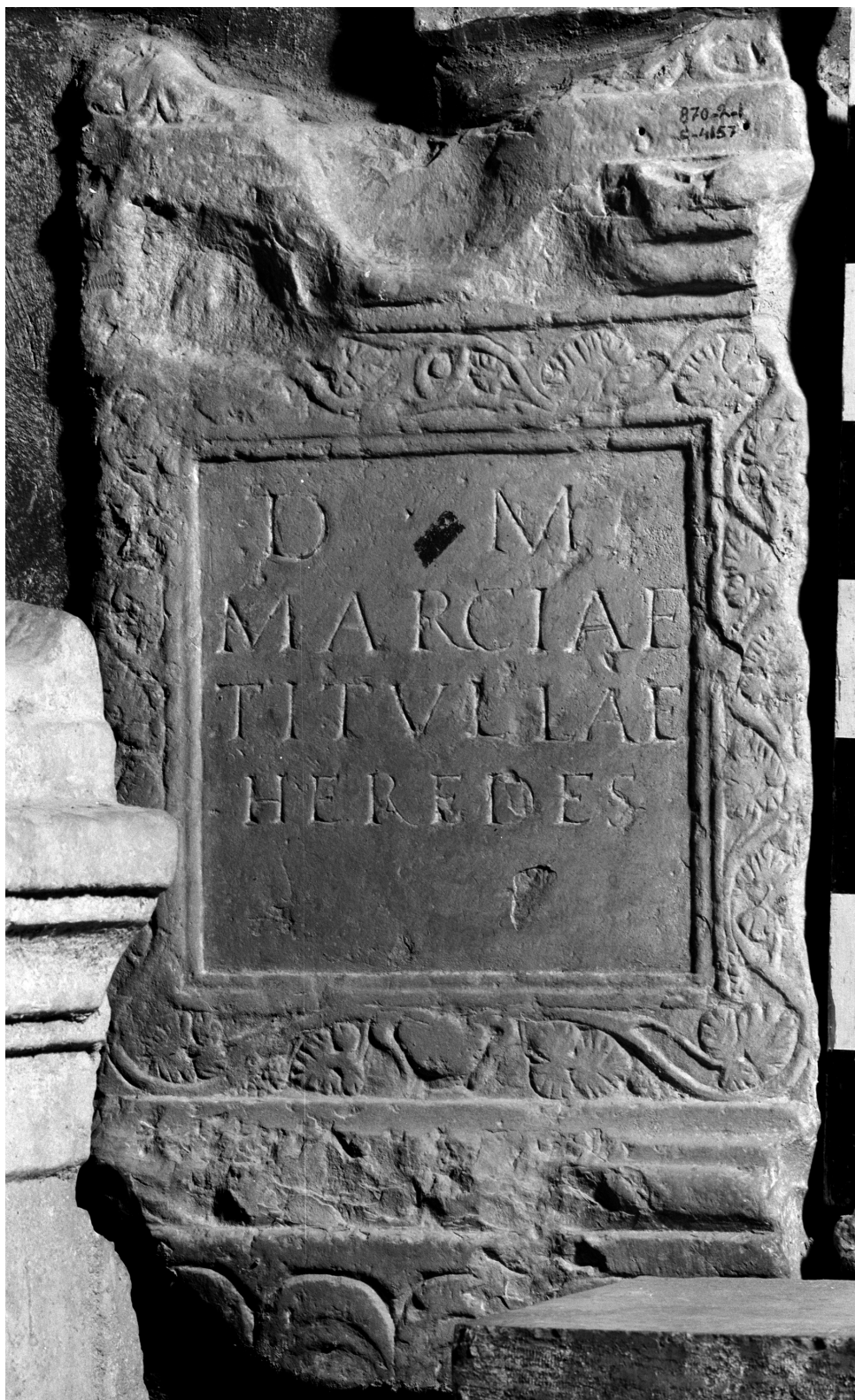


Fig. 9. Le monument de *Marcia Titulla*, à Calvisson (30) : *CIL* XII 4157 ; *HGL* XV 1810 ; *CAG* 30/2, p. 294, n° 15* ; cliché Philippe Folliot, CNRS-CCJ, Photothèque Centre Camille Jullian, CNRS/AMU : n° 143016.

Ainsi la documentation épigraphique associe, à ces sites de Care Haut/Carroux Bas, deux familles d'un niveau social élevé susceptibles d'être mises en relation avec un domaine rural.

Plus problématique est l'association de l'autel funéraire déjà évoqué plus haut, dédié à *Titus Iulius Avitus* par ses « voisins » d'*Arandunum* (*CIL* XII 4155 ; *HGL* XV 449 ; *CAG* 30/2, p. 293-294, n° 14*), avec le site de découverte d'Ournèzes Bas. En effet, les vestiges archéologiques occupent une superficie trop réduite pour proposer d'y voir une *villa* (0,05 ha). Sans doute faut-il envisager en ce lieu un établissement dépendant de la *villa* de Coste Basse (superficie : 0,57 ha), située au nord, à une distance de 275 m.

Dans la commune de Calvisson, il convient également de faire toute sa place au hameau de Bizac qui a livré deux monuments en réemploi.

Le hameau (CAL 20 ; *AMM*, 6, p. 30 ; *CAG* 30-2, p. 294-295) a livré en abondance des vestiges de matériaux et de mobilier sur 1,3 ha (abondants moellons et fragments de tuile, nécropole avec sarcophages). Des murs romains ont été identifiés (*CAG* 30-2, p. 294, fig. 291-292). Ces vestiges correspondent à un important établissement domanial occupé du Haut-Empire au haut Moyen Âge (Buffat 2011, 256). La *villa* carolingienne *Bizagum* est attestée dès 876, dans un plaid tenu à Nîmes (*C. Nîmes*, 4-5).

Le dossier épigraphique comporte tout d'abord un autel - avec base, couronnement et cartouche moulurés - qui avait été encastré dans le four banal (1867). Le couronnement de l'autel se termine par un cintre, entre deux volutes (*pulvini*), surmonté d'un cône. Une *ascia* est gravée entre le D et le M (photographie CCJ 143020). Le monument porte l'inscription (*CIL* XII, 4159 ; *IAN* 567 ; *HGL* XV, 1812 ; *CAG* 30/2, p. 294-295, n° 17*) : « *Dis (ascia) Manibus / M(arci) Quieti Se/uerini Mari/a Secundina / mater de fun/eraticio face/undum (sic) curavit* » (« Aux Dieux Mânes de *Marcus Quietus Severinus*, *Maria Secundina*, sa mère, a pris soin de faire élever ce tombeau avec l'argent de la caisse funéraire »). Elle est datée de la fin II^e - début III^e s. selon les auteurs de la *CAG* 30/2, p. 295 (période 4A). L'autel mentionne une mère et son fils, tous les deux détenteurs de la citoyenneté romaine. Le fils porte un gentilice probablement patronymique (forgé sur le nom unique *Quietus*, que l'on rencontre plus souvent comme surnom) très faiblement représenté : on ne connaît que deux autres occurrences de ce *nomen*, dans la cité de Mayence, où ont été retrouvées des inscriptions mentionnant un décurion *Quietus Amandus* (*CIL* XIII, 6770 ; Raepsaet-Charlier 2009) et *Quietus Secundus*, un *librarius* (*CIL* XII, 7003) promu *beneficiarius* d'un légat de légion (*CIL* XIII, 7004 ; Nelis-Clement 2000, 107). La dénomination de la mère est révélatrice de la fréquence remarquable du gentilice *Marius* dans l'épigraphie de la Transalpine (puis de la Narbonnaise) et plus particulièrement de l'influence marienne chez les Arécomiques (Christol 2010, 87-99) tandis que son *cognomen* est très prisé de la population locale (*Secundina*). Ce texte comporte un élément sur lequel il convient de s'arrêter : il s'agit de la mention « *de funeraticio* ». Malgré les doutes formulés par Nicolas Laubry (Laubry 2012, 120), il nous semble que cette « caisse funéraire » (*funeraticium* désigne une somme versée pour s'assurer des funérailles décentes) peut être mise en relation avec un groupe constitué, dont on ignore ici la nature (Christol 2010, 541 note 34), qui assure au défunt une sépulture grâce au versement d'une cotisation. Dans le cas présent, le coût financier semble avoir été assumé par le collectif mais c'est la mère du défunt qui a pris en charge la réalisation matérielle du monument (*curavit*). Reste la question du statut social de cette famille : M. Christol considère que seuls les personnages les plus importants de ces associations, c'est-à-dire les notables, bénéficiaient d'un monument destiné à préserver leur mémoire (Christol 2010, 539). A tout le moins, il nous semble que l'appartenance de *M. Quietus Severinus* à un collectif, qu'il soit professionnel, territorial ou culturel (Laubry 2012, 116), semble indiquer que ce dernier disposait d'une certaine aisance, ce que semble confirmer la qualité du monument élevé à sa mémoire.

Dans le corpus de Bizac, se trouve également une stèle à double champ épigraphique mouluré, une forme que l'on rencontre ailleurs en Vaunage – comme à Solorgues (*Gallia* 1966, 478) ou non loin de là à Combas (*CIL* XII, 3413) ; y est notamment mentionné – car le texte est mutilé à gauche – un citoyen romain *C. Aufidius Messor*, fils de *Caius* (*HGL* XV 1805 ; *CAG* 30/2, 295 ; MON 5015). Ce monument est rattaché à la période 2 : 20 - 70 (Julio-Claudiens). Le surnom *Messor* est très répandu

dans le monde romain, notamment en Afrique (Kajanto 1965, 361), mais il est également bien représenté en contexte celtique (*OPEL* III, 78-79). Ajoutons que, dans la province de Narbonnaise, sur les 14 occurrences de *Messor* (décompte effectué à partir de la base EDCS), 11 proviennent de la cité de Nîmes (Christol, Ouriachi 2017-2018, 282).

Les deux monuments funéraires ont été retrouvés à Bizac en position de réemploi dans le bâti. Les pierres encadrées proviennent-elles de l'établissement domanial ou des terrains du finage environnant ?

Enfin, pour terminer cette évocation de la commune de Calvisson, il faut se pencher sur le hameau de Sinsans. Cet habitat groupé correspond à un ancien chef-lieu de la *villa Cinsianum* mentionnée dans le cartulaire de Nîmes à partir de 996 (Parodi *et al.* 1987, 55). L'établissement alto-médiéval s'inscrit de toute évidence dans la continuité d'un centre domanial du Haut-Empire. Il convient de l'associer à celui de La Fruse I, dont la partie sud est en partie masquée par une zone pavillonnaire et qui semble s'étendre vers l'ouest au-delà du chemin menant à Maruéjols : c'est un habitat majeur, un probable domaine occupé aux IV^e et V^e s. ap. J.-C., avec des traces d'occupation antérieure du I^{er} s. ap. J.-C.

Le hameau a livré trois documents iconographiques dont deux au moins intéressent notre propos. Il s'agit tout d'abord d'un autel à rinceaux, à couronnement simple, trouvé en remploi dans le pied droit d'une voûte de la cave d'une maison mitoyenne de celle de M. Margerot-Cabanis, à l'époque de publication dans la *RE*, II, n° 790 (période 3A : 70 – 100). Ce monument – caractéristique des notables de la cité – porte l'inscription (*XGL* XV, 1808 = 2130 ; *ILGN* 527 ; *CAG* 30/2, p. 294, n° 16*) qui mentionne deux frères – *Q. Messius Severus* et *Messius Seranus* – détenteurs de la citoyenneté romaine et portant un gentilice d'origine pérégrine. *Messius* est en effet un nom gaulois latinisé, assonnant latin. Il existe des indices de filiation indigène dans la cité de Nîmes (gentilice construit sur la racine celtique *Meðði-*, *Meddu-*, *Messi-* *Medu-* : Delamarre 2001, 188-189, Christol, Ouriachi 2017-2018, 285). On compte une trentaine d'occurrences dans le *CIL* XII (29 selon *OPEL*, III, 78), dont 18 dans la cité de Nîmes. On recense deux *Messii* parmi les notables de Nîmes : un édile et un sévir augustal (Chulsky 2018, 267-269).

Un autre document mérite notre attention : il s'agit d'un linteau allongé retaillé, réemployé sous l'appui d'une croisée de la maison Fournier (autrefois Marazel, d'après *RE*, III, 52, n° 836). Il est daté du I^{er} siècle (fig. 10).

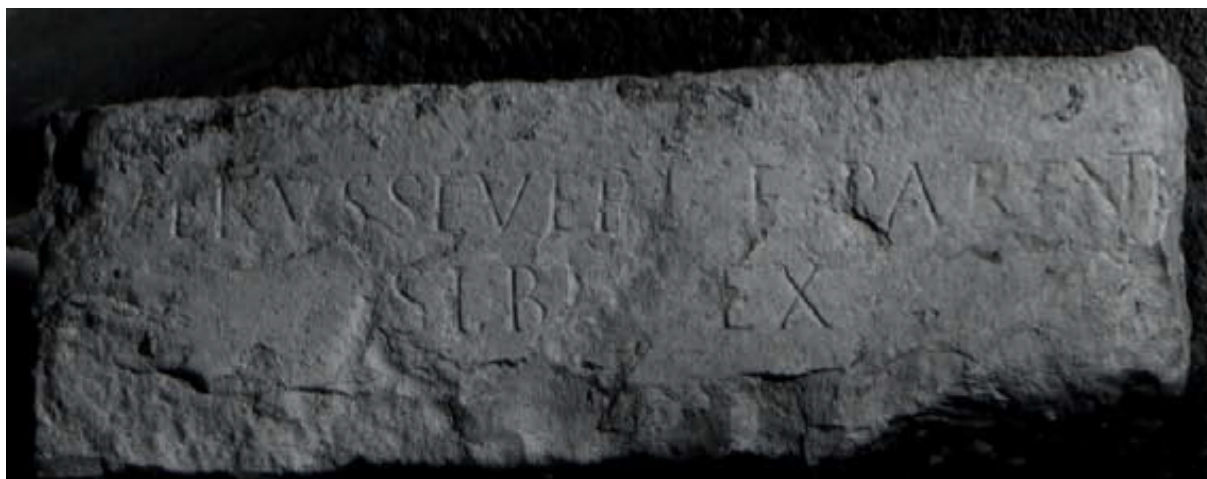


Fig. 10. Le monument de *Severus*, fils de *Severus*, à Calvisson, hameau de Sinsans : *RE*, III, 52, n° 836 ; *HGL* XV, 2131 ; *ILGN*, 539 ; cliché Philippe Folliot, CNRS-CCJ, Photothèque Centre Camille Jullian, CNRS/AMU : n° 146814.

Nous avons déjà signalé l'importance qu'il convient d'accorder à ce type de forme. Les dimensions de la partie conservée – 31 cm de hauteur et 81 cm de largeur, les lettres de belle facture

mesurant plus de 5 cm, donnent l'image d'une famille aisée ayant les moyens de s'offrir un tombeau familial de qualité. Le texte de l'inscription (*RE*, III, 52, n° 836 ; *HGL* XV, 2131 ; *ILGN*, 539) : « *Severus*, fils de *Severus*, pour ses parents, ..., et pour lui, selon son testament », incomplet, mentionne une famille de pèlerins ayant assimilé des éléments de la culture romaine ainsi qu'en atteste la référence à la pratique testamentaire. Leur nom, *Severus*, et ses dérivés sont portés par de nombreux individus dans la cité de Nîmes : ils sont utilisés comme idionymes dans la cité à 49 reprises (selon un décompte effectué dans la base *EDCS* de Clauss-Slaby) tandis qu'on enregistre 7 occurrences du gentilice *Severius*, dont *Lucius Severius Severinus*, édile de la colonie (*CIL* XII, 3273 ; *AE* 2003, 1070).

Une stèle à sommet cintré vient compléter le corpus de Sinsans : découverte vers 1855 lors de la démolition d'une vieille maison du village de Sinsans, elle est signalée « errante dans la cour de M. Auguste Margarot-Cabanis », à Sinsans (observation de Lombard-Dumas). Le monument décoré d'un marteau et d'une paire de pinces ou de tenailles sculptés sous le champ épigraphique, comporte, sur le tympan de la partie sculptée, la formule *D M* tandis que, dans un cartouche mouluré, se trouve le reste de l'épithète de *Titus Ebureius Terentius*, par son épouse *Primula* (*CIL* XII 4154 ; *HGL* XV 1807). Ce monument est daté par M. Christol de la période 3A : 70 – 100.

Titus Ebureius Terentius, apparemment forgeron de son métier si l'on considère les outils sculptés sur sa stèle funéraire, est un citoyen romain d'ascendance pérégrine, ainsi qu'en atteste l'origine celtique de son gentilice (*Indices CIL* XII, 4733 : *Eburia*, Narbonne). Le gentilice *Eburius*, attesté deux fois en Italie, est un nom d'assonance et/ou nom latinisé : *Ebouros* figure sur des inscriptions gallo-grecques de Narbonnaise (*RIG* I G-88) (d'après Forier 2001, 505). Son *cognomen Terentius* est un gentilice romain bien connu dans l'aristocratie républicaine plébéienne : on citera à titre d'exemple *Marcus Terentius Varro Lucullus*, consul de 73 av. J.-C., *Aulus Terentius Varro Murena* consul en 23 av. J.-C., et on n'oublie pas *Marcus Terentius Varro*, l'agronome et le polygraphe, mort en 27 av. J.-C. L'épouse, *Primula*, est une pérégrine. Elle porte un idionyme indigène, adopté du lexique latin, de nature ordinale, comme *Secunda*, *Secundina*, *Tertia*, etc., dérivé de *Prima* : ce sont des dénominations de traduction de noms gaulois qui ont la même fonction ordinale : « première », « seconde », « troisième », etc. (Raepsaet-Charlier 2001, 381-385).

L'épigraphie du village de Sinsans se limite à des monuments utilisés en réemploi dans le bâti villageois, ce qui réduit leur intérêt d'un point de vue spatial. On peut estimer que ces monuments, qui émanent de trois familles différentes, de statuts civique et social diversifiés – même si le bas de l'échelle sociale n'est sans aucun doute pas représenté – proviennent du finage de Sinsans, qui ne comporte pas d'autres domaines alto-impériaux.

Cependant, le dossier archéologique témoigne d'une occupation de l'Antiquité tardive (IV^e-VI^e s.) qui ne correspond pas à la phase alto-impériale relativement précoce des inscriptions. On rappellera toutefois que l'habitat de La Fruse présente des traces d'occupation du I^{er} s.

Enfin, on signalera que la commune de Boissières a livré en prospection quelques vestiges d'habitat dispersé des II^e-I^{er} s. avant J.-C. (tènements Les Quatre Angles, Bouisset, les Bourallières, les Condamines, Les Clapiers) ou du V^e s. ap. J.-C. (Les Clapiers). Un seul habitat remarquable, comportant vraisemblablement une installation thermale, occupé du I^{er} au V^e siècle ap. J.-C., a été localisé sur le tènement Les Fonts (*CAG* 30-2, 250). Quant à la documentation épigraphique, elle compte quatre éléments mal localisés dont un fragment de cippe aujourd'hui perdu (*CIL* XII, 4164, *HGL* XV, 1803) dédié par *Disenius Papianus* à son patron *Disenius Fortunatus*, un hommage auquel semble associé un personnage nommé *Valerius Augurius*, mais sans que l'on comprenne quel lien le relie aux deux autres individus ; on signalera aussi un fragment de l'autel funéraire de *Valeria Materna* par *Q. Birrius Optatus* et *Bi[r]ria Mo[---]*, sans doute ses enfants (*CAG* 30-2, 250). Notons que *Disenius* comme *Birrius/Birria* sont des gentilices d'origine gauloise (voir Holder, 1287 et Delamarre,

120 pour le premier, Lambert 2003, 191 pour le second). Malheureusement, la provenance exacte de ces deux documents n'a pu être établie de sorte qu'il n'est pas possible de les connecter à un établissement.

3. Statuts civiques et sociaux de la population

La question de la conservation des monuments inscrits oblige à garder à l'esprit le fait que nous travaillons sur un échantillon aléatoire et, donc, à faire preuve de prudence dans nos analyses. Nous pouvons toutefois avancer des éléments de réflexion sur la population telle qu'elle se laisse entrevoir à partir du corpus épigraphique.

La population attestée dans les inscriptions comporte une forte proportion de pérégrins (68 : 46,9 %), et de citoyens (58 : 40 %), dont seulement 3 mentionnent leur tribu¹³, 6 affranchis (4,1 %), 4 esclaves (2,8 %), tandis qu'on dénombre 9 individus au statut incertain (6,2 %). C'est par l'anthroponymie et l'usage du nom unique associé à la filiation que les pérégrins ont été identifiés.

Tab. 2. Évolution statistique des statuts (exploitation de la base Archaeograph, F. Favory et M.-J. Ouriachi).

	Période 1	Période 2	(Pér. 2-3)	Période 3	Période 4	Indét. miné	Total
	20-70	70-100	I ^{er} siècle	100-140	140-200		
Citoyens romains	11	18	2	22	4	1	56
Pérégrins	33	27	8	0	0	0	70
Affranchis	3	2	0	0	1	0	6
Esclaves	2	2	0	0	0	0	4
<i>Incerti</i>	0	2	0	1	0	5	9

Même si les effectifs sont faibles (145 individus identifiés), la progression du nombre de citoyens est révélatrice du processus d'intégration dans la citoyenneté romaine par le biais du droit latin. À ce titre, les gentilices forgés sur des noms celtiques – tels que *Vossaticcius* présent à Calvisson-Plaisance ou *Seccius* à Solorgues – renvoient à une possible intégration dans la cité romaine par le biais de l'exercice des magistratures. En revanche, la décréue du nombre des pérégrins mentionnés dans la documentation épigraphique (notamment entre les périodes 3A et 3B) ne peut être analysée comme un indice du recul de ce statut dans la population, compte tenu notamment du nombre des attestations datées du I^{er} siècle – sans plus de précision – les concernant. Le faible usage de l'épigraphie par les esclaves et les affranchis est patent, toutes périodes confondues. Rappelons toutefois, à propos de la première catégorie citée, que cinq affranchis (signalés par leur *pileus*) ont œuvré à la conservation de la mémoire de leur patronne *Marcia Titulla* en tant qu'héritiers (*CIL* XII, 4157 ; *HGL* XV 1810 ; *CAG* 30/2, 294, n°15*) : en raison du mode choisi pour se manifester, ils ne figurent pas dans le tableau 2. Quant aux esclaves, seuls ceux qui disposaient d'un pécule pouvaient faire ériger un monument funéraire. Nous devons cependant garder à l'esprit que les inscriptions qui les mentionnent ne témoignent pas de leur seule existence : lorsqu'une famille servile est signalée – comme c'est le cas à Nages (sans précision sur la localisation) avec la stèle à cartouche moulurée dédiée par *Secundina* à sa mère *Pompeia* présentée comme sa compagne d'esclavage (*CIL* XII, 4162 ; *HGL* XV, 1796 ; Raynaud 2002, 613, n° 9 ; Période 2) –, elle doit être mise en relation avec une famille aisée ayant à son service des domestiques. Il en va sans doute de même de Zene et Athenaïs connues grâce à une inscription de la Période 3 à Caveirac (*CIL* XII, 4139 ; *HGL* XV, 1780) puisque le terme employé, *contubernalis*,

¹³ *M. Attius Paternus* (Clarensac) : *CIL* XII, 3200 ; *HGL* XV, 234 ; *IAN*, 116 ; *M. Octavius Messor* (Calvisson) : *CIL* XII, 4158 ; *HGL* XV, 1811 ; *CAG* 30/2, 296, n° 19* ; [...]us, fils de *Quintus* (Nages) : *CAG* 30/3, 512.

renvoie ici à l'idée de communauté d'existence, si l'on admet que *Zene*, comme *Zena*, désigne une personne de sexe féminin (Solin 1982, 282).

Les notables et les indicateurs, explicites et implicites de notabilité

Comme on a pu déjà le vérifier, à la lecture des dossiers consacrés aux monuments retrouvés à proximité d'une *villa* ou dans un domaine au plus près d'un habitat contemporain, les personnages, sauf à de très rares exceptions, et ceux qui les honorent, sont très discrets sur les éléments de leur notabilité : le personnage honoré par ses compatriotes d'*Arandunum* est à ce titre exemplaire.

Aussi, les textes étant peu loquaces, c'est à la forme et au décor des monuments que nous sommes contraints de nous en remettre.

La Vaunage a livré, à la date de rédaction de cet article, 2 linteaux gravés et 1 plaque, appartenant à un mausolée disparu et 21 autels, dont 5 ornés de rinceaux. Concernant la forme des autels, la majorité (10 spécimens) présente un couronnement simple, et 3 sont pourvus d'un décor sommital (fronton cintré avec un serpent et un aigle pour le cénotaphe de Clarensac, couronnement cintré entre deux *pulvini* ou surmonté d'un ovoïde pour les deux autres) ; l'incomplétude des 8 derniers empêche toute identification formelle.

Tab. 3. Tableau des autels à décor de rinceaux, incluant le cénotaphe de Paternus (exploitation de la base Archaeograph, F. Favory et M.-J. Ouriachi).

<i>CIL</i> XII, 3200 XV, 234 ; <i>IAN</i> , 116	Clarensac : quartier de Carroux (plutôt celui des Gofrèges ?)	autel très décoré, cintré	cénotaphe du chevalier Riez, <i>M. Attius Paternus</i> honoré par sa mère <i>Paterna</i>
<i>CIL</i> XII 4157 ; <i>HGL</i> 1810 ; <i>CAG</i> 30/2, 15	Calvisson, Carroux Bas, dor	Couronnement simp	<i>Marcia Titulla</i>
<i>HGL</i> XV, 1808 = <i>ILGN</i> , 527 ; <i>CAG</i> 294, n° 16*	Calvisson, Sinsans	Couronnement simp	<i>Q. Messius Severus</i> frère <i>Messius Seranus</i>
<i>ILGN</i> 528	Clarensac, Mas de Persin	incomplet	<i>M. Rec [...] Paternus</i> <i>Pat[...]</i>
<i>CIL</i> XII, 4146 XV, 1793	Nages-et-Solorgues : hameau Solorgues	couronnement simple autel votif, référent culte impérial	Anonyme

Nous avons signalé *supra* la présence à Clarensac du chevalier M. Attius Paternus (*HGL* XV, 234 ; *IAN*, 116), qui occupait une position élevée dans la cité voisine de Riez et avait obtenu un surcroît de prestige en se voyant attribuer les ornements décurionaux à Nîmes (Christol et Terrer 2015, 148) : la *gens* de sa mère, *Coelia Paterna*, vraisemblablement installée à Nîmes mais disposant d'un domaine en Vaunage, devait figurer parmi les familles dont l'alliance était recherchée puisqu'elle a épousé un membre de l'ordre équestre, si Paternus n'est pas le premier de sa famille à avoir détenu le cheval public, et dans le cas contraire un personnage très influent compte tenu de la carrière naissante de son fils. De plus, un mariage contracté hors de la cité signale également l'importance sociale des *Coelii*, dont l'alliance est recherchée par des familles implantées hors du territoire nîmois. Dans le secteur du mas de Persin, en revanche, seul le décor de rinceaux de l'autel funéraire fournit un indice sur le statut social de M. Rec[...] Paternus (*ILGN* 528).

Quant aux autels à décor à rinceaux, ils sont une spécificité de la cité de Nîmes en Gaule Narbonnaise. Gilles Sauron, en 1985, décomptait 37 monuments à rinceaux hors chef-lieu et en étudiait 85 dans son article. Son catalogue les répartit, selon leur décor, en XV séries chronotypologiques, mais il se limite aux monuments qu'il a pu voir. Jean-Luc Fiches, qui a repris et élargi le dossier documentaire (2004), décompte 89 monuments à rinceaux hors chef-lieu sur les 190 recensés dans son inventaire, comprenant les fragments anépigraphes. Comme l'a souligné J.-L. Fiches, le décor à rinceaux est un signe explicite de la pratique funéraire des milieux aisés, car il suppose le recours à des matériaux de haute qualité permettant la sculpture de décors en bas-relief (marbre et calcaire dur). Citons ses conclusions sur ce sujet : « Mais pour cette période, les documents les plus nombreux sont les cippes à décor de rinceaux, dont l'étude de G. Sauron a montré la fréquence, tout à fait remarquable pour la Narbonnaise, à Nîmes et dans sa région. En effet, contrairement à l'Italie où l'âge d'or de ces autels se place aux périodes julio-claudienne et flavienne, il court ici de l'époque flavienne au début du III^e siècle. **C'est surtout dans les premiers temps de sa diffusion que cet art funéraire a concerné une élite de citoyens romains mais on peut considérer que, malgré une certaine démocratisation dès l'époque flavienne, le conservatisme de la clientèle et celui des ateliers ont contribué à le maintenir dans des milieux aisés.** Il apparaissait déjà dans l'étude de Sauron que ce type de monument était assez répandu en dehors du chef-lieu (37 sur 85). Aujourd'hui, l'inventaire s'est beaucoup enrichi (89 sur 190, soit 47 %), en particulier parce que j'ai tenu compte des fragments qui n'ont pas conservé d'inscription, toujours utiles pour une étude de répartition. On a vu plus haut que seuls quatre de ces autels utilisaient, en dehors de Nîmes, le formulaire *Dis Manibus*. **Leur répartition (fig. 4) concerne donc essentiellement la période entre l'époque flavienne et le début du III^e siècle. Elle fait d'abord apparaître qu'un quart seulement (22) provient d'agglomérations plus ou moins importantes, notamment Uzès (5) et les villages gallo-romains qui l'entourent (6) ; désormais, l'essentiel de ces témoignages (64) renvoient plutôt à des domaines, trois autres appartenant sans doute au cimetière d'un sanctuaire des eaux. »**

Les 4 autels à rinceaux recensés en Vaunage mentionnent uniquement des citoyens romains ; seul le statut civique du *cultor* de l'autel votif nous échappe car il est resté anonyme.

A Calvisson, c'est dans le secteur de Carroux-Bas que devait résider une femme fortunée puisque *Marcia Titulla* est honorée par ses affranchis et héritiers représentés par leurs bonnets, au nombre de 6 (*CIL* XII 4157 ; *HGL* XV 1810 ; *CAG* 30/2, p. 294, n° 15*). Dans le hameau de Sinsans, le statut social de *Q. Messius Severus* et de son frère *Messius Seranus* n'est en revanche renseigné que par les rinceaux qui ornent le monument (*HGL* XV, 1808 = 2130 ; *ILGN*, 527 : *CAG* 30/2, p. 294, n° 16*).

Enfin, le dernier monument à rinceaux, un autel votif, provient de Nages-et-Solorgues (*CIL* XII, 4146 ; *HGL* XV, 1793). Bien que retaillé, il mesure 0,75 m de haut, ce qui signifie que, complet, il possédait de belles dimensions. Le dédicant anonyme y honore le *numen* (la puissance divine) des Augustes.

Tab. 4. Répartition des linteaux et plaque, composants d'un mausolée (exploitation de la base Archæpigraph, F. Favory et M.-J. Ouriachi).

<i>CIL</i> XII, 4156 ; <i>XV</i> , 1809 ; <i>CAG</i> 294, n° 15*	Calvisson : domaine Care Haut/Carroux Bas,	incomplet	<i>Lutonia</i> et son épou
<i>HGL</i> XV, 2131 ; 539	Calvisson : hameau de Sinsans	incomplet	<i>Severus</i> , pérégrin
<i>HGL</i> XV, 1813 ; 540	Calvisson-Plaisance	Plaque moulurée (é d'un autel maçon d'un tombeau)	<i>T. Vossaticius Vini</i> épouse <i>Dubia</i> , fi <i>Senilis</i>

Contrairement aux autels à rinceaux, les linteaux et plaques sont le fait d'individus de statuts civiques divers : citoyens romains (*T. Vossaticius Vinitor*, sans doute le couple formé par -- *vs et Lutonia*) et pèlerins (*Severus* ainsi que l'épouse de *Vossaticius, Dubia*). Les vestiges ne rendent pas compte des dimensions réelles du monument dont ils ne sont qu'un élément constitutif. Il faut donc tenir ces documents pour des indices de l'implantation de familles aisées en plusieurs points du territoire de Calvisson. Ces témoignages complètent ceux fournis par les deux autels à rinceaux évoqués *supra*.

Tab. 5. Autels à couronnement simple, à *pulvini* ou surmonté d'un ovoïde (exploitation de la base Archaeoepigraph, F. Favory et M.-J. Ouriachi).

<i>CIL</i> XII 4155 ; <i>HGL</i> XV 449 ; <i>CAG</i> 30/2, 293-294,	Calvisson : Ournèze Bas	surmonté d'un ovoïde	<i>T. Iulius Avitus</i> , honneur des « voisins » <i>Aran</i>
<i>CIL</i> XII 4159 ; <i>IAN</i> 1812 ; <i>HGL</i> XV, 1812 ; <i>CAG</i> 30/2, 294-295, n° 17*	Calvisson : hameau de four banal	couronnement décoré par un cintre entre deux <i>pulvini</i>	<i>M. Quietius Severin</i> et sa femme <i>Maria Secundina</i> , s
<i>CIL</i> XII, 4140	Clarensac : château	Autel votif	Anonyme
<i>HGL</i> XV, 1785 ; <i>ILGN</i> 518	Clarensac : cave de L. Durand	incomplet	<i>Saedius Communianus</i> , <i>Crispia Euchè</i> ; <i>Crispianus Primulus</i>
<i>CAG</i> 30/2, 250 (n° 4)	Boissières : "au village"	incomplet	<i>Valeria Materna</i> , <i>Birrius Optatus et</i> <i>Mo....</i>
<i>CIL</i> XII, 3090 et 4136 ; <i>HGL</i> XV, n° 1775 et 2101 ; <i>CAG</i> 30/2, 682 (8)	Caveirac, lieu-dit La Rouvière	Autel votif comportant des éléments de décor	- <i>Iulius</i>
<i>CIL</i> XII, 4137 ; <i>HGL</i> XV, 1776	Caveirac : rue Haute		<i>Licina Secundina</i> et sa mère <i>Licina Paternus</i>
<i>CIL</i> XII, 4138 ; <i>HGL</i> XV, 1777	Caveirac : Rue du Temple, maison Mellet		<i>L. Pedullius Valerianus</i> par son frère <i>C. Pedullius Amerianus</i>
<i>HGL</i> XV, 1779 = sans inscription ; <i>CIL</i> XII, 3707 = <i>CAG</i> 30/2, 507, n° 61.	Caveirac : cour du presbytère protestant, ancienne cour de la Servière		<i>G. Lucanius Cornelius</i> par son frère <i>G. Lucanius Secundinus</i>
<i>ILGN</i> 518	Caveirac : mairie, dans la cour (déplacé ?)	autel votif	Dédié à Cybèle
<i>CIL</i> XII, 4147 ; <i>HGL</i> XV, 1792	Nages-et-Solorgues : Soufflet, Ranquet	autel votif	Dédié à Silvanus
<i>CIL</i> XII, 4151 ; <i>HGL</i> XV, 1799	Nages-et-Solorgues		<i>Seccia Secundina</i>
<i>HGL</i> XV, 1798	Nages-et-Solorgues : Soufflet, maison Mèrignargues, remploi dans la façade	incomplet	<i>Seccia Secundina</i> par son frère <i>Seccius Maximus</i>
<i>CIL</i> XII, 4143 ; <i>HGL</i> XV, 1787	Saint-Côme-et-Maruéjols	perdu	<i>Tullianus</i> et <i>Spuria</i>

Pour terminer, évoquons les autels à couronnement simple. Les deux monuments de ce type provenant d'Ournèze Bas (*CIL* XII 4155 ; *HGL* XV 449 ; *CAG* 30/2, 293-294, n° 14*) et du hameau de

Bizac (*CIL* XII 4159 ; *IAN* 567 ; *HGL* XV, 1812 ; *CAG* 30/2, 294-295, n° 17*) viennent conforter – concernant Calvisson – l’image d’un lieu qui concentre les documents relatifs à des personnes influentes. Rappelons que ces deux monuments font référence à une communauté qui met en valeur un individu, les *Arandunici* dans le premier cas, un collectif à vocation funéraire dans le second cas.

Clarensac, déjà évoqué *supra* à propos notamment du cénotaphe de *M. Attius Paternus* (*HGL* XV, 234 ; *IAN*, 116) et de l’autel à rinceaux de *M. Rec[...] Paternus* (*ILGN* 528), voit son corpus augmenté de l’important autel votif dédié à la Terre Mère et à Jupiter (*CIL* XII, 4140) : le dieu n’est pas mentionné, car le monument est incomplet (malgré une hauteur conservée de 1,08 m), mais une partie de roue, symbole jovien prisé par l’iconographie en Gaule romaine, y figure. S’y ajoute un fragment d’autel (*ILGN*, 530 ; *HGL* XV, 1785) de belle facture, présentant des lettres bien dessinées dont la hauteur varie de 5,4 à 3,6 cm. Les noms des défunts ont été conservés : il s’agit de *Saadius Communis* et de *Crispia Euchè*. Nous avons évoqué *supra* le nom du premier personnage puisque la fille d’un *Saadius* a également laissé un témoignage à Calvisson. La dénomination de la femme est composée d’un nom bien connu à Nîmes, ce gentilice *Crispius* figurant sur deux plaques fixées aux murs de la salle cruciforme souterraine de l’amphithéâtre (*CIL* XII, 3315 et 3321) : y est mentionné *T. Crispius Reburus* (architecte ou évergète ayant financé une partie du monument). Ce gentilice figure également sur des tuyaux de plomb mais, dans ce cas, l’individu se nomme *T. Crispius Primigenius* (*CIL* XII, 5701, 64b, c, e et g). L’importance des *Crispii* se lit également dans la présence à Nîmes de deux affranchis, *Titus Crispius Corinthus* et *Crispia Aphrodisia* mentionnés par l’inscription *CIL* XII, 3547. A Clarensac, le surnom grec d’*Euchè* invite à voir en elle une affranchie d’un *Crispius*. Quant à *Crispius Primulus* (dont le prénom est perdu), nous ignorons quel rapport il entretient avec la défunte. Quoi qu’il en soit, *Crispia Euchè* et *Saadius Communis* évoluent vraisemblablement dans le cercle de cette famille influente des *Crispii*.

Hormis Calvisson et Clarensac, c’est à Caveirac – où aucun autel à rinceaux ou élément de mausolée n’a été répertorié - que sont localisés cinq autels à couronnement simple. Nous laisserons de côté l’autel votif dédié à la Grande Mère (Cybèle), manifestation de loyalisme envers Philippe l’Arabe (en 245), sans doute déplacée depuis Nîmes puisque sont mentionnés – mais l’inscription est très dégradée – les *Nemausens(es ?)* ou la *colonia (?) Nemausens(is ?)*, un sévir augustal, des *sacerdotes*, ainsi que les *quindecimviri (?)* en charge à Rome des cultes étrangers (parce qu’ils ont validé le prêtre de *Magna Mater* choisi par l’*ordo ?* voir notamment van Haepere 2006, 41-44). Les quatre autres documents comptent un autre autel votif – perdu et dont ne subsiste que le gentilice *Iulius* – (*CIL* XII, 3090 et sans doute *CIL* XII, 4136), ainsi que trois monuments funéraires. L’un (*CIL* XII, 4137, *HGL* XV, 1767) est dédié à *Licina Secundina* par sa mère *Licina Paterna* (faut-il déduire de cette homonymie que l’époux de la mère est également son patron ou faut-il la mettre sur le compte de la grande fréquence du gentilice *Licinius* dans la cité ?). L’autre (*HGL* XV, 1779) l’est à *G. Lucanius Cornelius* par son frère *G. Lucanius Secundinus*, quand le troisième (*CIL* XII, 4138, *HGL* XV 1777) a été élevé par *C. Pedullius Amerianus* pour lui-même et son frère défunt *L. Pedullius Valerianus*. On notera que les deux derniers individus – qui portent un gentilice qui n’est pas connu par ailleurs - ont une dénomination qui pourrait signaler une adoption avec l’usage de surnoms forgés sur des gentilices et comportant une terminaison en *-anus* : cependant, alors que le gentilice *Valerius* est très fréquent en Narbonnaise, *Amerius* ne compte que de très rares occurrences, une en Etrurie et une à Rome.

Quant à la commune de Nages-et-Solorgues, qui a déjà livré un autel votif à rinceaux (cf. *supra*), elle recèle, en trois points de son territoire, des autels à couronnement simple : un autel votif à Silvain, dont le *cultor* est resté anonyme (*CIL* XII, 4147, *HGL* XV, 1792), et deux autels funéraires mentionnant des individus qui semblent appartenir à la même famille puisque *Seccia Secundina*, fille de *Seccius* mentionnée dans *CIL* XII, 4151-*HGL* XV, 1792, est l’auteur du monument dédié à son frère *Seccius Maximinus* (*HGL* XV, 1798).

Saint-Côme-et-Maruéjols abrite le couple formé par *Tullianus*, fils de *Paternus* et *Spuria Cassia*, fille de *Quintullus* dont l’existence est rappelée par le monument *CIL* XII, 4143 – *HGL* XV, 1787. La dénomination de la femme interroge : elle semble détenir la citoyenneté romaine mais la filiation ne fait pas référence au prénom du père. Aussi devons-nous considérer que ce dernier se nomme *Spurius Quintullus* ou, si *Quintullus* est l’idionyme d’un pérégrin, que cette femme a obtenu la citoyenneté lors

d'un précédent mariage avec un homme dont la naturalisation a bénéficié à son épouse. Reste une dernière option : *Spuria* (qui sur l'inscription était abrégé sous la forme *SP*) renverrait au fait qu'elle est la fille naturelle de *Quintullus* (mais on attendrait alors une dénomination du type *Cassia SP F*). La trajectoire de cette femme reste donc obscure.

Enfin, nous avons vu qu'à Boissières, mais sans pouvoir localiser précisément cette famille, se trouve *Valeria Materna* et – sans doute – ses enfants *Q. Birrius Optatus* et *Birria Mo*[...].

Pour compléter cette liste, il convient – nous l'avons signalé précédemment – de ne pas oublier *C. Octavius Messor*, à Calvisson-Plaisance, qui a détenu la citoyenneté à date haute. De même, on intégrera dans cette liste des notables – à Boissières, *Disenius Fortunatus*, patron de *Disenius Optatus* ou encore les maîtres de *Secundina* et *Pompeia*, à Nages, et ceux de *Zene* et *Athenais* à Caveirac, qui devaient également disposer d'une aisance certaine.

Au total, vingt documents sur soixante (si l'on retire l'autel votif de Caveirac, sans doute déplacé depuis Nîmes) se rapportent à des individus qui ont occupé une position sociale avantageuse, le sommet de la hiérarchie étant ici occupé par la famille de la mère de *M. Attius Paternus*.

Tab. 6. Localisation communale et typologie des monuments de notables (exploitation de la base Archæpigraph, F. Favory et M.-J. Ouriachi).

<i>Localisation</i>	<i>Mon. rem/ Rinceaux</i>	<i>Linteau plaque</i>	<i>Autres autels</i>				<i>Autre indice</i>
<i>Clarensac</i>	■		■	■			
<i>Caveirac</i>			■	■	■		■
<i>Calvisson - Carroux Bas</i>	■	■					
<i>Calvisson - Sinsans</i>	■	■					
<i>Nages-et-Solorgues : Solorgues</i>	■		■				
<i>Calvisson - Plaisance</i>		■					■
<i>Clarensac - mas de Persin</i>	■						
<i>Nages-et-Solorgues</i>			■	■			■
<i>Boissières</i>			■				■
<i>Calvisson - Ournèzes</i>			■				
<i>Calvisson - Bizac</i>			■				
<i>St-Côme-et-Maruéjols</i>			■				

Le tableau 6 synthétise ces informations. Il confirme la concentration des mentions de notables dans un petit nombre de communes.

La figure 11, quant à elle, met en évidence le lien entre notables et domaines ruraux avérés ou supposés, à l'exception des témoignages repérés à Plaisance, Solorgues et Nages, un établissement à propos duquel nous avons signalé la présence vraisemblable d'une nécropole. Hormis les autels de Mas de Persin et de Bizac, les attestations de notables sont localisées sur le pourtour du bassin de la Vaunage. La répartition des *villae* montre toutefois que, loin d'être un espace répulsif, le centre du bassin présente un fort potentiel agricole. Cela étant, compte tenu des dimensions de cette microrégion, il n'est pas interdit de penser que ces notables ont pu mettre en valeur des terres situées à distance de leur résidence. En outre, la présence de vestiges de *villae*, y compris lorsque font défaut les documents épigraphiques renseignant sur leurs propriétaires, constitue un indice fort de la présence en ces lieux d'individus plutôt fortunés. Cette information complète donc notre carte de répartition des attestations de notables plus qu'elle la contredit.

Les documentations épigraphique et archéologique se conjuguent donc pour donner l'image d'une microrégion prospère où la société est dominée par des notables locaux, dont l'influence est relayée par des affranchis et des esclaves mais où s'expriment également des hommes libres suffisamment riches pour faire élever des monuments qui assurent la préservation de leur mémoire.

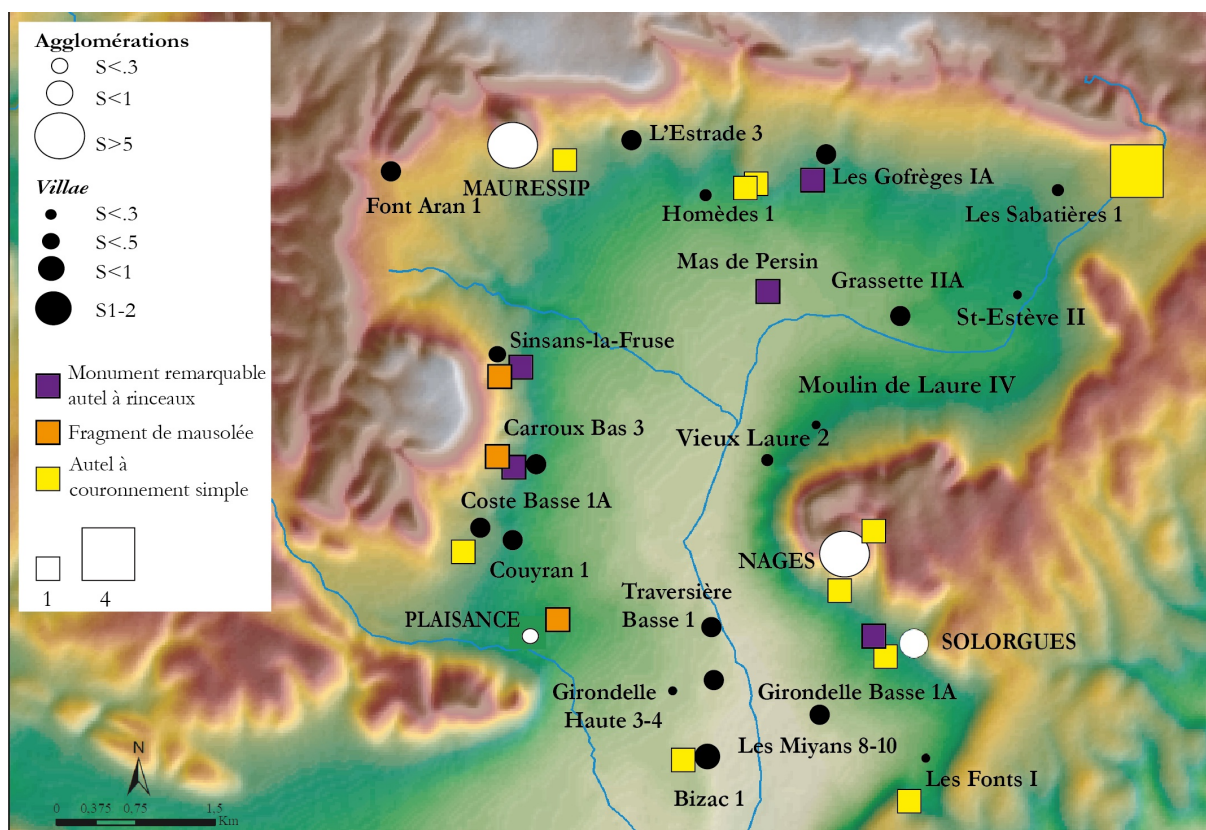


Fig. 11 : Carte de localisation des monuments de notables (SIG M.-J. Ouriachi).

Conclusion

Au final, l'épigraphie de la Vaunage nous ménage quelques surprises.

Le quasi-silence épigraphique de la plus grande agglomération, MaureSSIP-*Arandunum*, est étonnant. La proximité de Nîmes – le centre de la Vaunage est à 12 km du cœur de la ville antique de Nîmes – n'a pas de traduction dans l'implantation de sépultures de magistrats nîmois.

Le cas du tombeau-cénotaphe de Marcus Attius Paternus, retrouvé à quelques dizaines de mètres de la *villa* des Gofrèges, est ambigu à plusieurs points de vue. C'est un très jeune chevalier, décurion dans la cité de Riez où se trouve l'*origo* de la famille paternelle, et décurion honoraire à Nîmes, cité de sa mère, une Cloelia, qui a fait ériger ce cenotaphe dans un de ses domaines (Christol 2010).

Pour le reste, on a affaire à des notables d'envergure locale, le cas de Titus Iulius Avitus étant lui aussi problématique : ses concitoyens d'*Arandunum* ne sont pas très explicites sur le personnage qu'ils honorent et dont on n'a que la dénomination réduite aux *tria nomina*.

Cependant, malgré l'absence de monuments funéraires de magistrats, il semble que la société locale, appréhendée à travers le prisme de la documentation épigraphique et archéologique, compte parmi ses membres des individus prospères, et ce quel que soit leur statut civique.

Ce paysage social diffère donc radicalement de celui observé, non loin de là, dans le bassin de Combas, où les vestiges archéologiques et les rares documents épigraphiques se conjuguent pour rendre compte d'un petit monde beaucoup moins favorisé socialement (Christol, Ouriachi 2017-2018).

Annexe. L'onomastique attestée sur les autels et les linteaux de la Vaunage (les cadres délimitent les informations des autels à rinceaux). Exploitation de la base Archaepigraph, F. Favory et M.-J. Ouriachi.

Onomastique	Commentaire onomastique
<p>1 <i>Attius Paternus (M.) ; Coelia Paterna</i>, fille de Sex. Attius Paternus, mère (Clarensac, Gofrèges : <i>CIL</i> XII, 3200 ; <i>HC</i> 234 ; <i>IAN</i>, 116)</p>	<p><i>Attius</i> : gentilice latin assonant ou indigène (Rambaud 2001, p. 359 et 361 ; Forier 2001, p. 482, n. 65 ; Ouriachi 2009, p. 27, <i>sub verbo</i>). Cf. Ouriachi 2018, p. 251-254 : "chevalier originaire de Riez et co-fondateur d'un cénotaphe provenant de Saint-Gervasy" (l'épithète de Saint-Gervasy est celle de <i>L. Attius Licinius</i>, tribun de cohorte : <i>CIL</i> XII, 3177 = <i>HGL</i> XV, 222 30/3, p. 615), <i>ibid.</i>, p. 524. Le personnage, ou plus exactement son père, est à l'origine de la diffusion, au sein de la Gaule, du prénom <i>Marcus</i> par des affranchissements. Ce gentilice aristocratique n'appartenant pas aux clientèles républicaines implantées dans le nord-est de la cité. Les <i>Marci</i> <i>Attii</i> sont attestés sur deux inscriptions proches, au nord-est de la cité de Saint-Gervasy dont un autel funéraire, à la Combe de l'Ermitage (Clarensac) et à Lédenon (<i>CIL</i> XII 2978 = 3017 ; 2991), lieux distants de quelques kilomètres. <i>Cloelia</i> : Gentilice attesté par une aristocratie romaine sous la République : cf. <i>C. Cloelius</i> gouverneur de la Gaule pendant la Guerre sociale (<i>Li</i> 73, 10 ; Rémy 2001, p. 64, n. 43). <i>Coelius</i> <i>Annius</i> interlocuteur de <i>Caius Gracchus</i> : <i>Cic.</i>, <i>Div.</i>, I, 46, 5 ; <i>Max.</i>, I, 7, 9 ; <i>Plut.</i>, <i>C. Gr.</i>, I, 7 ; Carcopino 1952, p. 61.</p>
<p>2 <i>Disenius Fortunatus ; Disenius Papianus</i>, lib. ; <i>V. Augurus</i> (Boissières : <i>CIL</i> XII 4164 ; <i>HGL</i> XV 18)</p>	<p>Le gentilice <i>Disenius</i> est répertorié par A. Holder, p. 120. X. Delamarre (p. 120) le cite également et explique que le préfixe <i>di-</i> est fréquent dans les compositions nominales. Il peut à la fois avoir une valeur privative ("sans") ou une valeur intensive ("très") ; quant à <i>senos</i>, il a le sens de "ancien, vieux" (Delamarre, p. 229) ; <i>Disenius</i> peut donc avoir le sens de « pas ancien » ou « pas vieux ». <i>Valerius</i> : diffusion du nom aristocratique patricien <i>Valerius</i> Flaccus, proc. Transalpine entre 85 et 81 : 1 dans la cité de Nîmes ; 311 en Narbonnaise d'après <i>IV</i>, 143</p>
<p>3 <i>Iulius</i> (Caveirac : <i>CIL</i> XII, 3090 et 4136 ; <i>HGL</i> 1775 et 2101 ; <i>CAG</i> 30/1, n° 682 (8))</p>	<p>gentilice patricien</p>
<p>4 <i>Iulius Avitus (T.)</i> (Calvisson, Ournèzes Bas : <i>CIL</i> X ; <i>HGL</i> XV 449 ; <i>CAG</i> 30/2, p. 293-294, n° 14*)</p>	<p>gentilice patricien ; un <i>C. Iulius Avitus</i>, tribu <i>Voltinia</i>, à Aix-en-Provence, I^{er}-II^e s. <i>CIL</i> XII, 556</p>
<p>5 <i>Licinia Secundina ; Licinia Paterna</i>, sa mère (Ca : <i>CIL</i> XII, 4137 ; <i>HGL</i> XV, 1776)</p>	<p><i>Licinius</i>, nom porté par deux branches aristocratiques des <i>Licinii Crassi</i> et celle des <i>Licinii Murenae</i> qui furent impliqués dans le gouvernement de la Transalpine. <i>Licinius Crassus</i>, un des <i>IVviri</i> chargés de fonder la cité de Narbonne en 118 av. J.-C. ; <i>M. Licinius Crassus</i>, qui fut en Transalpine en 54 av. J.-C. ; <i>L. Licinius Murena</i>, qui fut en Transalpine et Cisalpine en 64-63 av. J.-C. ; <i>C. Licinius Murena</i>, son frère, légat de Lucius et son remplaçant en 54 av. J.-C.</p>

- 6 *Lucanius Cornelius* (G.) ; *Gaius Lucanius Secundin* Lucanius : on connaît une *Lukania Materna*, fille de l'frère (Caveirac, *HGL XV*, 1779 = sans doute *C. Primula*, et d'un *Lucanius*, membre d'une famille appartenant aux *Servilii* (Chulski, 2018, 238), mais absente de la documentation épigraphique à Nîmes. Une notabilité nîmoise. Un *Lucaenius* attesté à Narbonne (CIL XII 6000), 13 occ. de *Lucanus*, et un *Luc...nus* sur un vase de Vienne. *Cornelius*, 67 occ. dans la cité de Narbonne en Narbonnaise selon *OPEL*, II, 76-78 : gentilice par concession du droit de cité par *L. Cornelius S...* en Gaule avec *Marius*, vers 104-102 av. J.-C.
- 7 *Lutonia*, épouse de [...] (Calvisson, Care Haut/Carroux Bas : *CIL XII* 4156 ; *HGL XV*, 1809 ; *CAG 30/2*, n° 15*) Onomastique indigène. l'idionyme *Luto* est présent dans la documentation épigraphique à Côme – *CIL V*, 53-54 ; Horbourg – *CIL XIII* 5323 ; *Luto-* qui signifie « marécageux » entre également dans la composition de nombreux toponymes et d'hydronymes (Delamarre 2008, 178).
- 8 *Marcia Titulla* ; 6 affranchis (*pilei*) (Calvisson Haut/Carroux Bas : *CIL XII* 4157 ; *HGL XV* 1810 ; *CAG 30/2*, p. 294, n° 15*) 3 *Marcia* à Nîmes : *Marcia Messiarina* (Ménard VII 459) ; *Marcia Prima* (Ménard VII, 459) ; *Marcia Philete* (Ménard VII, 363). source : M. Christol.
- 9 *Messius Severus* (Q.) ; *Messius Seranus*, son frère (Calvisson : *HGL XV*, 1808 = 2130 ; *ILGN*, 527 ; *CAG 30/2*, p. 294, n° 16*) *Messius* : nom gaulois latinisé, assonant latin (généralisé) construit sur la racine celtique *Meðði-*, *Mess-* / *Medu-* : Delamarre 2001, 188-189, Clément 2017-2018, 285) - 18 occ. dans la cité de Narbonne en Narbonnaise (*OPEL III*, 78) : deux notables attestés à Nîmes : un édile et un sévir augustal.
- 10 *Pedullius Valerianus* (L.) ; *C. Pedullius Amerian* Valerianus : voir *Valeria Materna* frère (Caveirac : *CIL XII*, 4138 ; *HGL XV*, 1777)
- 11 *M. Quietius Severinus* ; *Maria Secundina*, sa sœur (Calvisson : *CIL XII* 4159 ; *IAN* 567 ; *HGL XV*, 1799 ; *CAG 30/2*, p. 294-295, n° 17*) *Marius* : 26 occ. Dans la cité de Nîmes ; 46 en Narbonne en Narbonnaise selon *OPEL III*, 46). Diffusion du droit de cité par *C. Marius* commandant militaire en Gaule en 104 av. J.-C. 3 nîmois, 1 IV vir, 1 décurion honoraire et 1 sévir attestés tous prénommés *Caius*. *Severinus* : voir *Severus*.
- 12 *Rec[...] Paternus* (M.) ; *Gaius Pat[...]* (Clarensac 528) *Paternus* : nombreuses occurrences dans le *CIL XII* à Nîmes ; 66 *Paternus*
- 13 *Seccius*, père de *Maximius* ; *Seccia Secundina*, la sœur de *Maximius* (Solorgues : *HGL XV*, 1798) Onomastique indigène. Ce gentilice indigène (Raepsaet-Charlier 2001, 422) est également représenté à Nîmes (*CIL XII*, 3709 = *HGL XV*, 954) avec *S. Seccius Mercurius*. Cette fratrie, également représentée à Narbonne, constitue la seule attestation de ce nom en Narbonnaise. A l'inverse, ce nom (employé comme gentilice ou comme nom unique) est très fréquent en Bretagne, Norique, Germanie supérieure et Dalmatie, ces provinces totalisant plus de 55 % du total des occurrences.
- 14 *Seccia Secundina* ; *Seccius*, son père (Nages : *CIL XII*, 4151 ; *HGL XV*, 1799) Onomastique indigène. Voir ci-dessus.
- 15 *Severus*, fils de *Severus* (Sinsans : *HGL XV*, 2131 ; *CAG 30/2*, n° 1539) C. Chulsky (2018, 48) rappelle que M. Christol a souligné (2012) l'importance du *cognomen* *Severus-Severinus* dans la cité de Nîmes, surnom très courant dans cette cité regroupant 56 occurrences sur les 106 recensés en Narbonnaise. 4 *Severii* sur 13 portent ce *cognomen* à Nîmes. On notera la transmission du nom entre le père et le fils, pratique peu représentée en milieu pérégrin : elle signale l'influence des pratiques onomastiques romaines.

- 16 Valeria Materna ; Q. Birrius Optatus et Birria | 136 occ. du gentilice *Valerius*, -a, dans la cité de pour 311 en Narbonnaise (*OPEL* IV, 143). Nom diff la politique de concession du droit de cité par C. V Flaccus, proc. de Transalpine entre 85 et 81 et Valerius Praeconius, légat en Transalpine avat Gentilice porté par deux magistrats de rang infé Nîmes (questeurs) et par deux de rang supérieur (1 et un magistrat ayant occupé toutes les charges du c une flaminique et un sévir augustal (Chulsky 2011: 244).
Birrius : gentilice dérivé d'un mot gaulois latinisé (L 2003, 191, rappelle que *birrus* désignait un manteau Ce nom, qui existe aussi sous la forme Birijs, est fi dans la péninsule italique : 30 occurrences recens Italie (dont 13 pour l'Emilie-Romagne et la Vénétie) total de 38 ; 3 concernent la Gaule Narbonnaise en j en compte le document de Boissières. Ajoutons que est également mentionné sur des marques de po Germanie supérieure.
- 17 Vossaticcius Vinitor (T.) ; Dubia, fille de Senil Onomastique indigène. Le gentilice *Vossa* épouse (Calvisson : *HGL* XV, 1813 ; *ILGN* 540 probablement celtique, est rare : on n'en connaît autre occurrence à Montazels, dans la cité de Carca (*AE* 1945, 16 ; *AE* 1962, 222), tandis que le nom *Vc* figure sur trois marques de potiers retrouvées en Belgique et en Rhétie.
Dubia est également un nom gaulois, forgé sur le *dub-* : sombre, noir, Delamarre 2008, 128.

Bibliographie

Sources

CIL XII : *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XII, *Inscriptiones Galliae Narbonensis*. Edité par HIRSCHFELD (O.). Berlin, Académie des Lettres de Prusse, chez Georg Reimer, 1888.

EDCS : *Epigraphik-Datenbank*. Banque d'inscriptions en ligne. Editée par CLAUSS (M.), KOLB (A.), SLABY (W. A.) et WOITAS (B.). Universität Zürich et Katolische Universität Eichstätt-Ingolstadt.

HGL : *Histoire générale du Languedoc*, XV, édité par DEVIC (Dom Claude) et VAISSETTE (Dom Joseph). Toulouse, Privat, 1892.

IAN : *Inscriptions antiques de Nîmes*, publiées par GERMER-DURAND (E.), GERMER-DURAND (F.) et ALLMER (A.), Commission archéologique de Nîmes. Toulouse, Privat, 1893.

IdAltava : MARCILLET-JAUBERT (J.) – Les inscriptions d'Altava. Aix-en-Provence, Editions Ophrys, 1968, 243 p.

ILGN : *Inscriptions latines de Gaule. Narbonnaise*, éditées par ESPERANDIEU (É.). Paris, Librairie Ernest Leroux, 1929.

OPEL : *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum*, LÖRINCZ (B) et REDÖ (R.) dir. Budapest et Vienne, Archaeolinga Alapítvány, 4 volumes, 1994-2002 (Forschungsgesellschaft Wiener Stadtarchäologie).

RE : *Revue épigraphique du Midi de la France*. Vienne ; puis *Revue épigraphique*. Paris.

RIG I : *Recueil des inscriptions gauloises I. Textes Gallo-Grecs*. Edité par LEJEUNE (M.). Paris, Éditions du CNRS, 1985 (Suppl. à *Gallia*, 45).

- Aliger 1965** : ALIGER (M.) – Les inscriptions latines de Nages. *Bull. Soc. Hist. & Arch. Beaucaire*, 14, 1965, sans pagination.
- Aliger 1980** : ALIGER (M.) – *La Vaunage gallo-romaine*. Nîmes, 1980.
- Aliger 1982** : ALIGER (M.) – *Le Moyen Âge en Vaunage*. Nîmes, 1982.
- ArchaeDyn I** : FAVORY (F.) et NUNINGER (L.) coord. – *Dynamique spatiale du peuplement et ressources naturelles : vers une analyse intégrée dans le long terme, de la Préhistoire au Moyen Âge* (Action Concertée Incitative – ACI Espaces et Territoires, contrat ET28). Besançon, université de Franche-Comté-CNRS, 2005-2007.
- ArchaeDyn II** : FAVORY (F.) et NUNINGER (L.) coord. – *Dynamique spatiale des territoires de la Préhistoire au Moyen Âge* (ANR-08-BLAN-0157-01). Besançon, université de Franche-Comté-CNRS, 2009-2012.
- Archaeomedes I** : VAN DER LEEUW (S.) coord. – *Understanding the Natural and Anthropogenic causes of soil degradation in the Mediterranean Basin*. Program Environment of the European Commission DGXII. University of Cambridge, 1992-1994.
- Archaeomedes II** : VAN DER LEEUW (S.) coord. – *Policy-relevant models of the natural and anthropogenic dynamics of degradation and desertification and their spatio-temporal manifestations*. Program Environment of the European Commission DGXII. Paris, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1996-1999.
- Bakkum 2009** : BAKKUM (G.C.L.M.) - *The latin dialect of the Ager Faliscus*, vol. 1. Amsterdam : Amsterdam University Press, 2009, 360 p.
- Bats 2013** : BATS (M.) - *D'un monde à l'autre : Contacts et acculturation en Gaule méditerranéenne*. Naples : Publications du Centre Jean Bérard, 2013, 395 p.
- Blanchet et Louis 1941** : BLANCHET (A.) et LOUIS (M.) – *Carte archéologique de la Gaule romaine, Forma Orbis Romani, Gard*. Paris , Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, PUF, 1941.
- Boyer 1996** : BOYER (O.), avec le concours de RAYNAUD (Cl.) – *Vaunage, Vidourlenque et Vistrenque. Programme de prospection-inventaire (1994-1998). Contribution à la carte archéologique du Languedoc oriental. 7. Communes de Caveirac, Clarensac, Langlade (Gard). Rapport de prospection systématique*. Lunel Viel, 1996.
- Boyer 2007** : BOYER (O.) – Protohistoire et Antiquité de Caveirac. In : ROGER (J.-M.) et MEJEAN (R.) dir. – *Caveirac, porte de la Vaunage*. Nages-et-Solorgues, éditions Maurice Aliger, 2007, 35-76.
- Boyer 2010** : BOYER (O.) – *Le mausolée gallo-romain de Langlade (Gard). Environnement archéologique et éléments de comparaison*. Rapport d'étude, Expertise archéologique. Mauguio, Oxford Archéologie Méditerranée. 2010.
- Boyer 2011** : BOYER (O.) – Protohistoire et Antiquité de Calvisson. In : ROGER (J.-M.) et PONTVIEUX (J.-L.) dir. – *Calvisson, capitale de la Vaunage*. Nages-et-Solorgues, éditions Maurice Aliger, 2011, 59-119.
- Boyer et al. 2011** : BOYER (O.), FEUGERE (M.), HAYDEN (C.), MICHEL (J.), SILVEREANO (S.) – L'édifice du Haut-Empire. In : HAYDEN (C.) et MICHEL (J.) dir. – *Le Vignaud 3 (Langlade, Gard), Volume II, Occupation funéraire antique*. Rapport final d'opération, Fouilles archéologiques préventives. SRA Languedoc-Roussillon et Oxford Archéologie Méditerranée, 2011, 461-473.
- Buffat 2011** : BUFFAT (L.) – *L'économie domaniale en Gaule Narbonnaise*. Lattes, Publications de l'UMR 5140 du CNRS, 2011 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 29).
- C. Nîmes** : *Cartulaire du chapitre de l'église cathédrale Notre-Dame de Nîmes*. Édité par GERMER-DURAND (E.). Nîmes, A. Catelan, 1874.
- CARCOPINO 1952** : CARCOPINO (J.) – *Des Gracques à Sylla. Histoire romaine. La République romaine de 133 à 44 av. J.-C.*, I. Paris, PUF, 1952.
- Chastagnol 1992** : CHASTAGNOL (A.) – *Inscriptions latines de Narbonnaise (ILN)*, II, *Antibes – Riez - Digne*. Paris, CNRS Éditions, 1992 (Suppl. à *Gallia*, 44).

Christol 1992 : CHRISTOL (M.) – Composition, évolution et renouvellement d'une classe dirigeante locale : l'exemple de la cité de Nîmes. In : FREZOULS (Ed.) dir. – *La mobilité sociale dans le monde romain*. Actes du colloque de Strasbourg, novembre 1988. Strasbourg, AECR, 1992, 187-202.

Christol 2002 : CHRISTOL (M.) – Institutions, épigraphie et histoire. In : FICHES (J.-L.) dir. – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Lattes, Publications de l'UMR 5140 du CNRS, 2002, 83-89 (Monographies d'archéologie méditerranéenne, 13).

Christol 2005 : CHRISTOL (M.) – Provinciaux nîmois à Rome, l'épigraphie. In : DESMULLIEZ (J.), HOËT-VAN CAUWENBERGHE (C.), dir. – *Le monde romain à travers l'épigraphie : méthodes et pratiques*, Actes du 24^e colloque international de Lille, 8-10 novembre 2001. Villeneuve d'Ascq, université Ch. de Gaulle-Lille 3, 147-170.

Christol 2010 : CHRISTOL (M.) – S'approcher de l'*ordo*, entrer dans l'*ordo* : le cas de Nîmes, In : BERRENDONNER (Cl), CEBEILLAC-GERVASONI (M.), LEMOINE (L.) dir. – *La Praxis municipale dans l'Occident romain*. Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2010, 327-345.

Christol et Terrer 2015 : CHRISTOL (M.), TERRER (D.) – Le cénotaphe de Clarensac : un somptueux décor autour de l'épithaphe de M. ATTIVS PATERNVS, In : Signa et tituli : *Monuments et espaces de représentation en Gaule méridionale sous le regard croisé de la sculpture et de l'épigraphie*. Aix-en-Provence, Publications du Centre Camille Jullian, 2015, 145-158.

Chulsky 2018 : CHULSKY (C.) – *Notables nîmois. Magistrats, chevaliers, sénateurs issus de la cité de Nîmes à l'époque romaine (milieu Ier s. av. n. è. – début du IIIe s. de n. è.* Montpellier, Éditions de l'Association de la Revue Archéologique de la Narbonnaise, 2018 (*Revue Archéologique de la Narbonnaise*, Suppl. 47).

Degrave 1998 : DEGRAVE (J.) – *Lexique gaulois*, 2, Volume 3. Bruxelles, Société belge d'études celtiques, 1998.

Delamarre 2008 : DELAMARRE (X.) – *Dictionnaire de la langue gauloise : Une approche linguistique du vieux-celtique continental*. Paris, Errance, 2008, 3^e éd. (1^{re} éd. 2001) (coll. « Hespérides »).

Dondin-Payre et Raepsaet-Charlier 2001 éd. : DONDIN-PAYRE (M.) et RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.) éd. – *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*. Le Livre Timperman, Bruxelles, 2001.

Fabre s. d. : FABRE (G.) – Vaunage, un milieu naturel anthropisé. Contribution à une synthèse sur la Vaunage, à paraître (RAYNAUD (C.), FAVORY (F.) et OURIACHI (M.-J.).

Favory et Raynaud 1994 : FAVORY (F.), RAYNAUD (Cl.) – *Vaunage, Vidourlenque et Vistrenque. Programme de prospection-inventaire (1994-1998). Contribution à la carte archéologique du Languedoc oriental. 1. Commune de Calvisson. Prospection systématique 1994*. Besançon-Lunel Viel, 1994.

Favory et Raynaud 1995a : FAVORY (F.), et RAYNAUD (Cl.) – *Vaunage, Vidourlenque et Vistrenque. Programme de prospection-inventaire (1994-1998). Contribution à la carte archéologique du Languedoc oriental. 3. Commune de Boissières. Rapport de prospection systématique 1995* Besançon-Lunel Viel, 1995.

Favory et Raynaud 1995b : FAVORY (F.) et RAYNAUD (Cl.) – *Vaunage, Vidourlenque et Vistrenque. Programme de prospection-inventaire (1994-1998). Contribution à la carte archéologique du Languedoc oriental. 4. Commune de Saint-Côme. Rapport de prospection systématique 1995*. Besançon-Lunel Viel, 1995.

Favory et Raynaud 1996 : FAVORY (F.) et RAYNAUD (Cl.) – *Vaunage, Vidourlenque et Vistrenque. Programme de prospection-inventaire (1994-1998). Contribution à la carte archéologique du Languedoc oriental. 6. Commune de Nages-et-Solorgues (Gard). Rapport de prospection systématique*. Besançon-Lunel Viel, 1996.

Favory et Raynaud 1999 : FAVORY (F.) et RAYNAUD (Cl.) avec la coll. De MATHIAN (H.) et SANDERS (L.) – le territoire : un modèle de l'organisation de l'espace en archéologie rurale. étude de cas dans la cité antique de Nîmes. In : BRAEMER (F.), CLEUZIOU (S.) et COUDART (A.) éd. – *L'habitat, source d'interprétation de l'organisation et de la complexité sociales en archéologie*. XIX^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, Antibes 22-24 octobre 1998. Antibes, APDCA, 1999, 499-517.

Favory, Nuninger et Raynaud 1997 : FAVORY (F.), NUNINGER (L.) et RAYNAUD (Cl.) – *Vaunage, Vidourlenque et Vistrenque. Programme de prospection-inventaire (1994-1998). Contribution à la carte archéologique du Languedoc oriental. 13. Commune de Congénies (Gard)*. Prospection systématique, 1997. Lunel Viel, 1997.

Fiches 1989 : FICHES (J.-L.) – Tombes et monuments lapidaires dans l'espace rural arécomique (III^e-I^{er} s. av. n. è.). In : MACTOUX (M.-M.) et GENY (E.) éd. – *Mélanges P. Lévêque, 2*, Anthropologie et société. Besançon, Annales littéraires de l'université de Besançon, 207-235.

Fiches 1993 : FICHES (J.-L.) – Les élites nîmoises et les campagnes au Haut-Empire : caractérisation, place et signification de leurs sépultures. In : FERDIERE (A.) dir. – *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale (I^{er} s. av. J.-C.-V^e s. ap. J.-C.)*. Tours, FERAC, 333-339.

Fiches 2002 : FICHES (J.-L.) dir. – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Lattes, Publications de l'UMR 5140 du CNRS, 2 vol. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 13 et 14).

Fiches 2002b : FICHES (J.-L.) – Territoires. In : FICHES (J.-L.) dir. – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Lattes, Publications de l'UMR 5140 du CNRS, I, 71-82 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 13).

Fiches 2004 : FICHES (J.-L.) – Art et pratiques funéraires des élites dans la cité des Volques Arécomiques. In : CEBEILLAC-GERVASONI (M.), LEMOINE (L.) et TRÉMENT (F.) dir. – *Autocélébration des élites locales dans le monde romain*. Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2004, 403-421.

Fonds Gascoü : GASCOU (J.) – Épitaphe de Gaius Iulius Avitus. In : *Corpus & ressources archéologiques du Centre Camille Jullian, Fonds Gascoü - Inscriptions Latines de Narbonnaise*, consulté le 9 octobre 2020, <https://ccj-corea.cnrs.fr/ark%3A/67375/CLCdwPPtpJBc>.

Forier 2001 : FORIER (S.) – Les anthroponymes formés sur des noms d'animaux en Gaule Narbonnaise et dans les provinces alpines. In : Dondin-Payre et Raepsaet-Charlier 2001 éd., 2001, 473-535.

Gascoü 1995 : GASCOU (J.) – *Inscriptions Latines de Narbonnaise, III, Aix-en-Provence*. Paris, CNRS éd., 1995 (Supplément à *Gallia*, 44, 3).

Germer-Durand 1871 : GERMER DURAND (E.) – Découvertes archéologiques faites à Nîmes et dans le Gard, pendant l'année 1870. *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1871 [1872]. Nîmes, Clavel-Ballivet (et A. Catélan), 71-204.

Lambert 1994 : LAMBERT (P.-Y.) – *La langue gauloise*. Paris, Errance, 1994 (coll. « Hespérides »).

Laubry 2012 : LAUBRY (N.) - *Ob sepulturam* : associations et funérailles en Narbonnaise et dans les Trois Gaules sous le Haut Empire. In. Dondin-Payre (M.) et Tran (N.) - Collegia. *Le phénomène associatif dans l'Occident romain*. Bordeaux, Ausonius éditions, *Scripta antiqua* (41), 2012, 103-133.

Leveau 2012 : LEVEAU (Ph.) – *Vicus*, « agglomération secondaire ». Des mots différents pour une même entité ? In CRIBELLIER (Ch.) et FERDIERE (A.) dir. – *Agglomérations secondaires antiques en région Centre, Actes de la table ronde d'Orléans*, 18-19 novembre 2004. Tours, FERACF, 2012, 165-175 (Suppl. *RACF*, 42).

Ménard VII, 1758 : MÉNARD (L.) – *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes*, VII. Paris, H.-D. Chaubert & Cl. Herissant, 1758 (rééd. Nîmes, 1878 ; Marseille, 1976 ; Nîmes, Lacour, 1988).

MON : Monument. Radical du code alphanumérique à quatre chiffres désignant les monuments épigraphiques enregistrés dans la base interactive *Archaepigraph*.

Monteil et Raynaud 2002 : MONTEIL (M.) et RAYNAUD (Cl.) – Plaisance, Calvisson (Gard). In : FICHES (dir.) – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Lattes, Publications de l'UMR 5140 du CNRS, 2002, II, 626-631 (Monographies d'Archéologie méditerranéenne, 14).

Nelis-Clement 2000 : NELIS-CLEMENT (J.) – *Les bénéficiaires : militaires et administrateurs au service de l'Empire (I^{er} s. a.C. – VI^e s. p.C.)*. Bordeaux, Ausonius éditions, 2000, 557 p.

Nuninger 2002 : NUNINGER (L.) – *Peuplement et territoires protohistoriques du VIII^e au I^{er} s. av. J.-C. en Languedoc oriental (Gard-Hérault)*. Thèse de doctorat. Besançon, Université de Franche-Comté, 2002.

Ouriachi et Nuninger 2011 : OURIACHI (M.-J.) et NUNINGER (L.) – Trajectoires des hommes et des établissements : contribution à la modélisation du système de peuplement antique en Languedoc oriental. *RAN*, 44, 99-116.

Ouriachi et Favory 2013 : OURIACHI (M.-J.), FAVORY (F.) – Les campagnes de la cité antique de Nîmes : étude de cas régionale. In : *Villes et campagnes aux rives de la Méditerranée ancienne, dans le sillage de Georges Tate, Actes du Colloque, Université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines-INHA, Paris, 12-13 avril 2012*, 7-30 (*Topoi*, suppl. 12).

Ouriachi et coll. 2014 : OURIACHI (M.-J.) et coll. FAVORY (F.), GARMY (P.), OUZOULIAS (P.) PASQUALINI (A.), CHRISTOL (M.), HUET (Th.), NUNINGER (L.), BERTONCELLO (F.), HAÜSSLER (R.) – *ArchaEpigraph : l'« épigraphie spatiale » au service de l'étude des dynamiques des territoires*. *RAN*, 47, 2014, 35-49.

Ouzoulias 2012 : OUZOULIAS (P.) – Les campagnes gallo-romaines : quelle spatialité ? Retour sur l'expérience d'Archaeomedes. In : MARCIGNY (C.), CARPENTIER (V.) éd. – *Des hommes aux champs, Colloque de Caen, 2008*. Rennes, PUR, 2012, 129-153 (Archéologie et culture).

Parodi et al. 1987 : PARODI (A.), RAYNAUD (Cl.) et ROGER (J.-M.) – La Vaunage à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen Age (III^{ème}-XII^{ème} s.). Habitat et occupation des sols. *Archéologie du Midi médiéval*, 5, 1987, 3-59.

Pottrain 1974 : POTTRAIN (A.) – *L'occupation gallo-romaine de la Vaunage (Gard)*. Mémoire de maîtrise, inédit. Lille, Université de Lille, 1974.

Pottrain et Py 1975 : POTTRAIN (A.) et PY (M.) – Un puits gallo-romain des II^e et III^e s., à Nages (Gard). *Bulletin de l'Ecole Antique de Nîmes*, 10, 1975, 7-20.

Poupet 1990 : P. POUPET (P.) – La Vaunage : problème de la mise en culture des piémonts dans l'Antiquité, In : FICHES (J.-L.) et VAN DER LEEUW (S.) éd., *Archéologie et espaces. X^{èmes} Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, octobre 1989*. Juan-les-Pins, APDCA, 1990, 402-413.

Provost et al. 1999a : PROVOST (M.) éd. et al. – *Carte archéologique du Gard, 2*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche, 1999.

Provost et al. 1999b : PROVOST (M.) éd. et al. – *Carte archéologique du Gard, 3*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche, 1999.

Py 1990 : PY (M.) – *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*. Rome-Paris, École française de Rome, 1990, 2 vol. (Coll. EFR, 131).

Py 2015 : PY (M.) – *Anagia. Les oppida de la Vaunage et la cité gauloise des Castels à Nages (Gard)*. Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2015.

Raepsaet-Charlier 2001 : RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.) – Caractéristiques et particularités de l'onomastique trévière. In : Dondin-Payre et Raepsaet-Charlier 2001 éd., 2001, 343-398.

Raepsaet-Charlier 2009 : RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.) - Les institutions municipales dans les Germanies sous le Haut Empire : bilan et questions. In : DONDIN-PAYRE (M.) dir. et

RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.) dir. - *Cités, municipales, colonies : Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*. Paris : Éditions de la Sorbonne, 2009, 271-352.

Raynaud 1994 : RAYNAUD (Cl.) – *Carte archéologique et connaissance historique de la Vaunage (Gard)*. Contribution inédite au rapport final du programme Archeomedes I. Lunel Viel, 1994.

Raynaud 1996 : RAYNAUD (Cl.) – *Vaunage, Vidourlenque et Vistrenque. Programme de prospection-inventaire (1994-1998). Contribution à la carte archéologique du Languedoc oriental. 8. Une ferme gallo-romaine à Nages (Gard). Fouille de sauvetage urgent*. Lunel Viel, 1996.

Raynaud 1997 : RAYNAUD (Cl.) – *Vaunage, Vidourlenque et Vistrenque. Contribution à la carte archéologique du Languedoc oriental. 12. Commune de Saint-Dionisy (Gard)*. Prospection systématique 1997. Lunel Viel, 1997.

Raynaud 1998 : RAYNAUD (Cl.) – De la prospection à la fouille, et retour ... Us et abus de la prospection méthodique : une expérience languedocienne. *Homo Faber*, 2.1, 7-13.

Raynaud 1999 : RAYNAUD (Cl.) – *Vaunage, Vidourlenque et Vistrenque. Programme de prospection-inventaire. Contribution à la carte archéologique du Languedoc oriental. Ibis. Commune de Calvisson (Gard). Prospection systématique. Addendum 1999*. Lunel Viel, 1999.

Raynaud 2001 : RAYNAUD (Cl.) – *Vaunage, Vidourlenque et Vistrenque. Programme de prospection-inventaire. Contribution à la carte archéologique du Languedoc oriental. Commune de Calvisson (Gard). Établissements de Grésan. Addendum au rapport de prospection de 1994*. Lunel Viel, 2001.

Raynaud 2002 : RAYNAUD (Cl.) – Nages-et-Solorgues (Gard). In : FICHES (J.-L.) dir. – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Lattes, Publications de l'UMR 5140 du CNRS, 2002, II, 613-631 (Monographies d'Archéologie méditerranéenne, 14).

Raynaud et Fabre 1996 : RAYNAUD (Cl.) et FABRE (G.) – *Vaunage, Vidourlenque et Vistrenque. Programme de prospection-inventaire (1994-1998). Contribution à la carte archéologique du Languedoc oriental. 9. Font de Robert, Lestrade. Éléments sur l'histoire du paysage en Vaunage (Saint-Côme-et-Maruéjols, Gard)*. Sondages géoarchéologiques. Lunel Viel, 1996.

Raynaud et Favory 2002 : RAYNAUD (Cl.) et FAVORY (F.) – MaureSSIP, Saint-Côme-et-Maruéjols (Gard). In : FICHES (J.-L.) dir. – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Lattes, Publications de l'UMR 5140 du CNRS, 2002, II, 595-612 (Monographies d'Archéologie méditerranéenne, 14).

Sapin 1981 : SAPIN (J.) – Jalons géographiques pour l'histoire d'un milieu de vie antique : la Vaunage. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, 1981, 169-178.

Sauron 1985 : SAURON (G.) – Les cippes funéraires gallo-romains à décor de rinceaux de Nîmes et de sa région. *Gallia*, 41, 1985, 59-110.

Solin 1982 : SOLIN (H.) - Die griechischen Personennamen in Rom. Ein Namenbuch. Berlin, New York, 1982, 1584 p.

Tarpin 2002 : TARPIN (M.) – *Vici et pagi dans l'Occident romain*. Rome, École française de Rome, 2002 (Collection de l'École française de Rome, 299).

Van Haeperen 2006 : VAN HAEPEREN (Fr.) - Fonctions des autorités politiques et religieuses romaines en matière de 'cultes orientaux' ». In BONNET (C.), RÜPKE (J.), SCARPI (P.) éd. - *Religions orientales – Culti misterici. Neuen Perspektiven – nouvelles perspectives – prospettive nuove*. Stuttgart, Potsdamer Altertumswissenschaftliche Beiträge 16, 2006, 39-51.

Werck et Sapin 1975 : WERCK (I) et SAPIN (J.) – *Contribution de la géographie physique à l'histoire d'un milieu de vie antique du monde méditerranéen [Vaunage]*. Mémoire de maîtrise, inédit. Paris, Université Paris VII, 1975.